"Paraît depuis 1913"

Tirage: 12,900

LA LIBERTÉ

VOL. 68 No 42 Saint-Boniface Jeudi 19 février 1981



Et vive le Festival du Voyageur!

Le beau temps exceptionnel et le caribou ont contribué à faire démarrer la 12e édition du Festival du Voyageur sur la bonne raquette. Et si la température clémente dure jusqu'à la fin de la semaine, nul doute que les records d'assistance seront pulvérisés cette année.

Sur la photo, on reconnaît, en compagnie du Voyageur et de nombreux officiels, deux Soeurs Grises coupant le ruban de circonstance lors de l'ouverture officielle, dimanche, au parc du Voyageur.

Un dernier rappel

Avec le Festival du Voyageur s'achève, comme prévu, la campagne du coup de pouce. Il ne vous reste donc plus que quelques jours pour nous faire parvenir votre contribution.



Un exploit à Otterburne

Un événement très rare s'est déroulé la fin de semaine dernière à Otterburne, En effet, comme nous le rapporte notre correspondant Arthur Poirier, l'équipe de Etienne La Roche, René La Roche, Denise Beaudoin et Madeleine Beaudoin (de gauche à droite) a réussi à compter huit pierres. D'autres détails en pages intérieures.

Au sommaire



L'Atelier Rivière Rouge de Saint-Malo

À Saint-Malo, les résidants n'ont pas eu besoin d'attendre l'année internationale des handicapés pour prendre conscience du problème. Bernard BOCQUEL s'est.rendu à l'Atelier Rivière Rouge et s'est entretenu avec les responsables.

La perte du contrôle en éducation

Quand le français était interdit, les Franco-Manitobains contrôlaient beaucoup plus efficacement l'éducation de leurs enfants qu'aujourd'hui, où pourtant la langue française bénéficie du statut de langue officielle d'enseignement.

Comment en sommes-nous arrivés là? Dans une série de deux articles, Jean-Marie Taillefer nous l'explique. Cette semaine: "Vers l'inévitable centralisation".

OPINION

Saint-Boniface en danger

Les groupes communautaires du nord de Saint-Boniface ont réussi la semaine dernière à faire retarder l'évolution d'une motion du comité municipal de l'environnement, visant à poursuivre les plans d'achat de terrains situés au-dèlà de la grande ligne du Canadien National, pour les transformer en parc. D'ici la présentation de cette motion devant le comité exécutif de Winnipeg, dans trois semaines, les résidants, qui veulent conserver leurs propriétés devront faire valoir leur vision de l'avenir de leur quartier.

Les efforts de réaménagement, de fond en comble, du vieux Saint-Boniface depuis cinq ans, grâce au programme d'amélioration de quartier se sont heurtés, à plusieurs reprises, à la préséance qu'accorde la ville de Winnipeg à des plans de construction d'un couloir surélevé devant relier, vers l'an 2000, la banlieue de Transcona au centre-ville. Le comité de l'environnement a jugé, la semaine dernière, que la réalisation de ce passage supérieur à Saint-Boniface demeurait prioritaire, compromettant ainsi l'équilibre des aspects résidentiel et récréatif du quartier.

Il est facile de comprendre pourquoi l'Association des résidants, la Société historique de Saint-Boniface, la Société franco-manitobaine et les "Concerned Citizens" de Winnipeg ont senti une espèce de trahison dans toute cette affaire, qui justifie, à elle seule, la terreur de l'amalgamation en 1971. La qualité de vie du quartier à caractère francophone est sacrifiée, sans scrupules, aux intérêts de la majorité. Encore une fois.

Winnipeg a, jusqu'à présent, toléré les élans d'enthousiasme, véritablement communautaires, des résidants du quartier, qui ont choisi, en 1974, de prendre leur destinée en main. Tant qu'il s'est agi uniquement de réfection de rues et d'égoûts, de l'aménagement de petits parcs et de réparations de résidences, il n'y a pas eu de difficulté. Mais les questions de changements au zonage, de construction de gymnase ou d'aréna, ou encore de l'élaboration d'un plan global de développement de tous les aspects du quartier, ont reçu un accueil tout à fait différent.

40 pour cent du nord en parc?

Le principal objetif de l'Association des résidants est de rehausser la qualité de vie du quartier en valorisant les aspects résidentiel et récréatif. Puisque la ville est sur le point de désigner l'ancienne propriété de Jean-Baptiste Lagimodière - présentement les "Market gardens" - comme parc historique, il paraît tout à fait logique de vouloir conserver comme zone résidentielle la région située au nord de la "mainline" du CN, entre les rues Saint-Joseph et Taché, où vivent présentement une cinquantaine de familles.

Par ailleurs on peut difficilement comprendre la logique du comité de l'environnement, qui aurait, comme aboutissement, la transformation de 40 pour cent du quartier nord en parc. Les résidants estiment que les parc Whittier et Lagimodière suffiront amplement pour les besoins du quartier. Ce qu'il faut, c'est plus de résidentiel, et le petit coin en question offre la possibilité de près d'une centaine de lots.

L'incohérence de la décision du comité de l'environnement est d'autant plus flagrante que les nouvelles politiques de la ville visent à revaloriser le centre-ville usé, laid et dépeuplé tant au niveau des résidants que des commerçants.

Des vieux plans conçus en 1970

Peut-on prétendre mettre fin à l'expansion des banlieues en transformant les vieux quartiers en parcs? En construisant de nouveaux passages supérieurs pour desservir les banlieues? En laissant dans l'incertitude les commissions scolaires, les commerçants et les industriels du centre-ville par un manque de leadership?

Il semble que les urbanistes de la ville de Winnipeg, en jetant à la rivière les revendications des résidants du nord, persistent, en 1981, à fonder leurs décisions sur des plans élaborés dans les années soixante pour la solution des problèmes de l'an 2000. Étant donné l'ampleur des crises énergitiques et écologiques canadiennes, d'une part, et l'abondance des ressources hydro-électriques au Manitoba, d'autre part, ne pourrait-on par s'attendre à ce que la question des services de transport en commun à Winnipeg chemine dans une toute autre direction? Au lieu de meubler nos arrière-cours d'autoroutes, ne pourrait-on par doter Winnipeg d'un système de transit (souterrain ou aérien) très étendu, afin de combattre la détérioration de l'environnement, et de favoriser les économies d'énergie?

Le principal argument que fait valoir le comité de l'environnement pour défendre son engagement vis-à-vis de la construction de cette voie surélevée à Saint-Boniface repose sur le fait que la ville a déjà débloqué $717,000 pour l'acquisition de propriétés privées dans le nord et acheté de nombreux terrains dans les régions de Transcona et East Elmwood depuis une dizaine d'années.

L'accroissement de 50 pour cent du nombre de résidants, de logements et d'emplois à East Elmwood et Transcona d'ici 1999, prévu par les urbanistes de Winnipeg en 1970, paraît invraisemblable à la lumière des données actuelles: comme on sait, la ville n'échappe pas au faible taux de croissance enregistré au Manitoba ces dernières années.

Mais selon le président du comité de l'environnement, M. Jim Ernst, il faut poursuivre le projet, pour la forme. "We realised that what we had planned did not pan out. But since we've gone this far into it, I think we should finish it", a-t-il déclaré en rejetant la demande des résidants.

Le conseiller de Taché, M. Guy Savoie, qui, comme sa collègue du quartier Langevin, Mme Evelyn Reese, appuie à 100 pour 100 les revendications groupes communautaires est d'avis que le président Ernst s'est plié aux recommandations des administrateurs du département de l'environnement, et que d'autres conseillers ne connaissent pas bien le dossier. Il faudra donc combattre la lourde machine administrative pour renverser la recommandation. "Comme pour l'aréna, il y a du travail à faire", explique Guy Savoie.

Il faudra également mobiliser les forces de la communauté de Saint-Boniface, a déclaré le secrétaire-trésorier de l'Association du nord, M. Ronald Bisson. Même les résidants du sud de la grande ligne du CN on tout à gagner dans cette affaire, dont l'enjeu est le développement harmonieux de leur vie communautaire. La population de Saint-Boniface a chuté de dix pour cent au cours de la dernière décennie, bien que les demandes pour des résidences se fassent de plus en plus nombreuses. Il en est résulté, comme on sait, une baisse considérable dans le nombre des inscriptions aux écoles du vieux quartier.

La lourde machine administrative

À l'exception du quartier situé au nord de la grande ligne du CN, qui a été exclu du programme quinquennal d'amélioration du voisinage, la qualité des services municipaux et communautaires à Saint-Boniface est très acceptable. La mise en oeuvre des recommandations des porte-parole de la communauté auprès du projet ARC (Entente Manitoba-Canada sur la conservation et les loisirs du couloir de la Rivière Rouge), rehausserait les aspect récréatifs et écologiques de ce milieu.

Les conditions les plus favorables sont donc réunies pour le développement d'un superquartier résidentiel à Saint-Boniface. L'Association des résidants, comme le conseiller Savoie, ne manquent pas d'imagination quant aux possibilités de réaménagement des terrains laissés vacants par les industries qui ont été fortement encouragées, par des changements au zonage, à trouver asile ailleurs.

On parle volontiers de l'érection de maisons fonctionnant à l'énergie solaire, du développement d'un parc historique pour rehausser l'aspect touristique, de la création de boutiques et de marchés en plein air pour stimuler le commerce. Bref, un quartier à caractère francophone unique et distinct des autres.

Mais pour que se réalise ce rêve, il faudra - les résidants du nord en ont l'habitude - reprendre le sentier sinueux qui mène à l'hôtel de ville de Winnipeg et, dans trois semaines, y exécuter impérativement un autre coup de maître.

Jean-Pierre DUBÉ

À chacun son métier: réflexions de l'abbé Pierre Gagné

Cher Marcien,

Ta lettre dans **LA LIBERTÉ** du 12 février m'a grandement surpris. Le ton ne me plaisait pas. Jamais je n'aurais cru que tu étais capable d'écrire de pareilles choses. Des balayages, genre "bulldozer" tels que tu en proposes, c'est à craindre. Je te croyais plus nuancé. Sais-tu un chose, cher Marcien, pardonne-moi cette intimité, ton métier, toi, c'est la musique, l'art, le chant.

Tu diriges une chorale avec quelle adresse. Tu excelles dans ce domaine. Ton nom n'est plus à faire. Chaque fois que j'assiste à l'un de tes concerts, j'en suis sorti grandi. Tu es un semeur d'harmonie. Je te félicite de tes beaux talents, tu remplis bien ton métier, restes-y. Ne deviens pas un critique comme dans ta dernière lettre. Dans ce cas-là, tu détonnes et tu fausses.

L'abbé Lionel Bouvier, lui-aussi, possède un métier: celui de distribuer les sacrements, de prêcher la parole de Dieu et d'administrer une paroisse. S'il vous plaît, Marcien, ne parlons par de Mgr Hacault. Je t'ai trouvé bien dur à son égard. Vois-tu, Mgr Hacault est un pacificateur, un faiseur de paix: pour ça il faut être bien patient. Aux Nations Unies on parle de paix depuis trente-six ans et on n'a pas encore commencé. Et puis s'il fallait "bull-dozer" l'autorité chaque fois qu'elle prend une décision, eh bien, qu'est-ce qu'il resterait de l'autorité? On ne peut jamais plaire à tout le monde, cela a toujours été comme cela et ça le sera toujours. Toi aussi tu dois prendre des décisions dans ton métier de directeur de chorale qui ne plaisent certainement pas à tous les membres.

Revenons à l'abbé Bouvier. D'après les gens de Saint-Pierre, il remplit bien son métier. Excellent dans la prédication, sympathique envers les malades, prêtre dans la distribution des sacrements. Mais...ce fameux mais, il possède, ce n'est pas de sa faute, un bien vilain défaut: il est humain comme nous tous, avec des qualités et des faiblesses. C'est entendu qu'il ne peut plaire à tout le monde pas plus que ses prédécesseurs. À Saint-Pierre la perfection ne peut pas cohabiter avec l'imperfection. C'est incompatible. On doit sacrifier l'un pour satisfaire les autres. Pour sauver le peuple, comme l'on disait il y a deux mille ans, il est nécessaire de balayer celui qui nous embarrasse.

Les gens de Saint-Pierre-Jolys, comme groupe homogène, eux-aussi pratiquent un métier et ponctuellement. (D'ailleurs tu le sais toi-même, Marcien, il n'y a pas de sots métiers, mais...) Leur métier, eux c'est de se chicaner, de s'engueuler, de frapper bas, au-dessous de la ceinture. Leur réputation n'est plus à faire, elle dépasse même les frontières. L'abbé J. M. Jolys, qu'on louange tellement aujourd'hui avec le recul du temps, n'a pas toujours eu la vie intéressante. On a même signé une pétition à Mgr Langevin pour le faire décoller. C'était au sujet de débits de boisson. Cette pétition a été l'oeuvre de nos grands-pères.

Les pères, eux-autres, grâce à la formation qu'ils avaient reçue, s'attaquèrent à l'abbé J.-Ad. Sabourin. Il passait pour vieux jeu dans ses sorties contre les danses et contre une certaine plate-forme. Les lettes anonymes s'accumulaient comme par enchantement. Mort depuis 24 ans, les passions calmées à son sujet, il revêt un autre visage.

Aujourd'hui, ce sont les enfants et les petits-enfants. Dans dix ou 20 ans d'ici je plains le pauvre curé qui sera en place. Il va se faire écorcher tout vif, surtout avec une teinte de maoïste. Vois-tu, Marcien, les enfants, ça c'est sincère. Tu les connais bien par ta profession. Ces petits sont droits, honnêtes, francs et surtout logiques. Quelqu'un a déjà dit qu'il fallait leur ressembler. Hélas, les enfants grandiront, ils deviendront des adultes, auront perdu leur simplicité d'enfant.

Comme ils sont à la bonne école aujourd'hui, ils seront tous montés sur les ergots et prêts à se sauter au cou. Quand on enseigne qu'il faut aimer son prochain, on doit le pratiquer et donner l'exemple. Au contraire, on les scandalise. Comme historien des Pages et Souvenirs de Saint-Pierre tout cela pourrait entrer dans le chapitre: "Parlons de nos fiertés". Ces gens pratiquent un métier comme un autre.

Même les gens des médias ont un métier: celui de l'information: CBWFT. CKSB, **LA LIBERTÉ**. Ces gens-là, cher Marcien, comme beaucoup d'autres, doivent savoir qu'il existe deux côtés à une médaille. Il n'y a qu'un seul son de cloche qui s'est fait entendre.

L'autre côté de la médaille ne voulait pas de chicane et croyait que la flamme était pour s'éteindre graduellement. Mais, attisée par l'information, la lutte s'est amplifiée. On aurait désiré, toi comme moi, que les gens de Saint-Pierre lavent leur linge sale en famille, en arrière de la maison; mais non, on l'a fait sur la rue, on s'est donné en spectacle.

Vous autres, les gens de l'information, vous leur rendriez un service inappréciable si vous les laissiez se chicaner en paix, s'engueuler en famille, parce que nous autres de l'extérieur, nous en avons le haut de coeur de leur spectacle, nous sommes écoeurés des éclaboussures de leur linge et de leur eau sale. Il doit y avoir à Saint-Pierre des nouvelles bien plus intéressantes. Si vous continuez à nous projeter toutes ces stupidités, vous allez perdre des joueurs.

À toi, Marcien, ton métier sème l'harmonie. Les hommes n'en ont jamais assez. Tu n'est pas fait pour balayer.

À toi Lionel Bouvier, prêtre-curé, ton métier c'est de prêcher l'amour, l'unité, la fraternité, comme les Chevaliers de Colomb.

À vous autres, chers gens de Saint-Pierre, anciens coparoissiens, discutez et essayez de résoudre vos problèmes dans l'amour et l'amitié: si ces mots sont trop catholiques, du moins dans le respect de la personne humaine. C'est plus moderne, ça veut dire la même chose.

À moi, Marcien, je soupçonne ce que tu vas dire, il est grand temps que je mette le point.

Fraternellement

Pierre Gagné, prêtre-curé
Saint-Jean-Baptiste
le 13 février 1981

alphonse

par Robert FREYNET
et Daniel TOUGAS



Je dois dire ces choses qui vont faire mal

L'église de Saint-Pierre n'est plus; c'est la fin d'une ère. La paroisse ne sera plus ce qu'elle fut car on lui a enlevé son âme, son point de ralliement. Oui, ce qui arriva à notre église, est un événement que la majorité des paroissiens n'acceptait pas à ce moment; mais ils n'ont pu rien faire pour empêcher cette destruction.

Ce fier bâtiment a dû céder après avoir résisté autant qu'il a pu à cette boule de quatre mille livres, qui s'abattait sur son toit et sur ses murs. La pourriture que l'on prétendait être répandue dans ces murs était bien minime; seules les tours étaient atteintes mais elles n'étaient pas à la veille de tomber par elles-mêmes.

Les ingénieurs qui ont fait l'étude auraient dû venir voir, aussi bien que M. le Curé avec ses syndics. Non, ils ne tenaient pas à voir ou à savoir. L'église est rasée et la paroisse déchirée. Pourquoi cette déchirure? Serait-ce parce que l'abbé Bouvier avait décidé, il y a une douzaine d'années, qu'il bâtirait une église à Saint-Pierre en 1981? et cela, coûte que coûte? Il a su s'entourer de syndics qui pensaient comme lui et ceux qui ont osé penser différemment ont eu la vie si dure qu'ils ont démissionné avant la fin de leur terme.

Au moins cinq d'entre eux ont pris cette décision au cours de la dernière décennie. Supposons, qu'il ait été possible, pour les paroissiens, de discuter de ce projet majeur, à des réunions paroissiales que nous avons demandées, en vain, à maintes reprises, on aurait peut-être pu arriver à un compromis, possiblement à la décision d'enlever toute la brique des murs de l'église. Alors, ensemble, on aurait pu se rendre compte de l'état réel de ce magnifique bâtiment et ainsi changer ou retarder ce plan de destruction. Hélas, non, on nous a toujours refusé toute réunion à ce sujet et on ne nous a présenté que des décisions finales et irrévocables.

On a à Saint-Pierre avorté ou enlevé la vie à notre église avant son temps et cela malgré les désirs de la majorité des paroissiens. Mais on nous dit: "Pourquoi n'avez-vous pas élu ces dernières annés des syndics qui auraient pu faire valoir vos idées? À cela, je réponds, que ces deux dernières années les syndics sortants ont été "réappointés" par Mgr Hacault. Alors nous en avons qui doivent être dans leur cinquième année consécutive de fonction. Et on nous demande de nous taire... Je vous demanderai ceci: Si Jésus était ici en personne, est-ce qu'il se tairait?

En tous cas, en conscience, je crois que je dois dire ces choses qui vont faire mal, je le sais,

Je crois qu'il ne faudrait pas se scandaliser dans le diocèse de tous ces rapports bouleversants qui sont rapportés par les médias. L'Église a besoin de ces épreuves pour la forcer à se regarder et à se débarrasser du légalisme que Satan veut tant lui conserver. On n'a qu'à lire l'histoire de l'Église pour découvrir que ces épreuves l'ont aidée à grandir, à vraiment devenir du levain à l'intérieur de la pâte.

À Saint-Pierre, la question est maintenant sans issue. J'espère qu'on ne nous parlera pas d'église neuve avant que les plaies actuelles n'aient eu le temps de se cicatriser.

Je veux inviter tous mes coparoissiens à ne pas abondonner l'église catholique pour autant. Je les invite à travailler, dans la mesure du possible, dans cette église, à la rendre plus belle et attrayante, plus disposée à partager ses responsabilités avec les laïcs, afin qu'elle puisse nous embarquer dans cette oeuvre de bâtisseurs du Royaume de Dieu d'abord dans le coeur des gens comme l'a si bien dit dernièrement Mme Jeanne Carrière dans une lettre à l'éditeur du "Chantecler".

Je veux inviter les paroissiens à lire ce chapitre (p. 122) dans l'histoire de Saint-Pierre, pour y découvrir la coopération, la charité qui a existé dans notre paroisse. Je veux aussi supplier chacun à Saint-Pierre de vraiment s'arrêter et regarder vers quoi on se dirige à toute allure. Pensons à l'Irlande, l'Iran, le Salvador et d'autres pays en dispute en ce moment. Peut-être ont-ils commencé par se lancer des oeufs, eux aussi.

Il faut, à tout prix, arrêter cette escalade, ce mur qu'on est en train de construire, brique par brique, et de plus en plus haut. Plus on va retarder, pour cesser cette incompréhension plus difficile sera la réconciliation. Déjà, trop ont perdu le respect des personnes et des propriétés.

Il faut reconnaître que chacun de nous est coupable d'une certaine façon pour ce mal communautaire. Alors, à moins d'admettre soi-même que chacun doit s'en repentir, c'est peine perdue. Commençons par se respecter, se saluer, se pardonner mutuellement pour pouvoir être capable de s'aimer comme Jésus nous l'a commandé.

Mais, ça ne veut pas dire que nous ne pouvons pas différer d'opinion. Au contraire, chaque paroissien devrait avoir le droit à des opinion différentes, de les exprimer librement, de s'attendre qu'il sera entendu et qu'on en tiendra compte

Armand Desharnais
Saint-Pierre-Jolys
le 6 février 1981

Les donateurs au coup de pouce

Altamont
Ronald Grenier

Baldur
Ann Hanks

Barrows
Soeurs Oblates

Beausejour
Edgar Freynet

Birtle
Mélina Edmundson

Cypress River
Marie Pantel

Dauphin
M. & Mme Adrien Clément
Marie R. Johnson

Dufrost
Céline Catellier

Dunrea
Maria Toutant

Elie
Louis Beaudin

Emerson
Aimé Dansereau

Giroux
Camille Jolicoeur
M. & Mme Armand Gagnon

Haywood
M. & Mme Edmond Dufault

Headingley
Normand & Joséphine Bernard

Holland
L'abbé Jean-Paul Gagné

Le Pas
J.A. Levesque

Marchand
Octave Chartier

Morris
M. & Mme Albert Bérard
Mme Henriette Brunet
Mme Emile Brunet

Navin
Donat J. Carrière

Notre-Dame-de-Lourdes
Mme Antoine Chabbert
Rolande & Albert Bazin
Emma M. Simon

Ontario
Richard Labossière

Québec
Léon Phipps

Saint-Adolphe
Emilia Bouchard

Saint-Agathe
Mme Albert Girouard
Emile Sorin

Sainte-Anne
Les élèves de la 5e année française de l'école Sainte-Anne
M. & Mme Emile Hupé

Saint-Boniface
Mlle Marthe Joyal
M. & Mme C. Perrault
Anonyme
J. Grenier
Jean-Paul & Lucienne Trudeau
Cyrille Sabourin
H.E. Lambert
Raphaël Beauchemin
M. & Mme David Taillefer
Yvon & Louise Vallières
Yvonne Roy
Mme M. A. Desrosiers
Mme Caroline Conrad
Mme Blanche Morin
J E P Fournier "Staff"
Marie St-Jacques
Anonyme
Clémentine Combaz
Marguerite Combaz Sirois
Henriette Combaz Dupuy

Saint-Claude
M. & Mme André Bibault

Saint-Jean-Baptiste
Anonyme

Saint-Joseph
Arthur Houle

Saint-Labre
Rosaire Grenier

Saint-Lazare
M. Joseph Trembly

Saint-Léon
Raymond & Edith Rondeau

Saint-Malo
Clara Maynard

Saint-Norbert
René & Eva Paradis

Sainte-Rose-du-Lac
Philippe Bouchard
Emile Duhard

Saint-Vital
Roger Boily
Louis Tellier
Donald Saltis
Rachel Ouimet
Roger Labossière
Béatrice Girouard
L. Aimé & Rita Hébert

Somerset
Emile Labossière
André Forest

Treherne
Maurice & Henriette Pantel

Winnipeg
J. E. Villeneuve
Robert Chartrand
Denis E. Vouriot

COUPON-RÉPONSE

"Coup de pouce"

Je vous adresse $__________ à titre d'abonnement de soutien à LA LIBERTÉ, MON JOURNAL.

NOM: ____________________

ADRESSE: ____________________

Envoyez au "Coup de pouce", LA LIBERTÉ, C.P. 96, Saint-Boniface, Manitoba.

Lettres à **LA LIBERTÉ**

35 animatrices Guides en formation

Les animatrices des paroisses de La Broquerie, Sainte-Anne, Saint-Pierre, Saint-Malo, Saint-Jean-Baptiste, Notre-Dame-de-Lourdes, Saint-Norbert, Saint-Adolphe, Précieux-Sang, Saint-Boniface, Saint-Lazare et Saints-Martyrs, se sont réunies les 16, 17 et 18 janvier à Gimli afin de participer à une fin de semaine de formation et d'information, organisée par les Guides catholiques de Saint-Boniface.

Plusieurs ateliers avaient été organisés, mais à cause de certains malentendus, la fin de semaine ne s'est pas déroulée telle que prévue. Grâce au travail de l'équipe de formation, qui a démontré des talents extraordinaires de débrouillardise, et à la bonne participation des animatrices, tout le groupe a découvert et vécu de nouvelles expériences. Un esprit de solidarité et d'entr'aide unissait toutes les personnes présentes.

Hélène Proteau, Marie-France Giasson, Sr Lucille Courcelles et Rita Marion, toutes animatrices chevronnées, dirigèrent les ateliers des Jeannettes: réunion de ronde, promesse, bouquet de découvertes, clairière et signes.

Les cheftaines Guides se sentaient toujours épaulées par les animatrices Marie Moquin et Rolande Kendall, qui dirigèrent les ateliers de cartes d'exploration, de promesse, d'aventure et de points obscurs. Carole Beaudry aidait dans ce domaine. Deux personnes, hors du Guidisme, sont venues nous prêter main forte, Sr Rachel Schaubroeck pour la totémisation, et Marcel Lacroix pour les jeux.

Comme couronnement à la fin de semaine de formation Guide, Rolande Kendall, comissaire à l'animation, a reconnu le travail immense réalisé par quelques-unes des cheftaines présentes. La Croix rouge a donc été remise aux cheftaines suivantes: Lorraine Tremblay, Yvonne Cénérini, Rachel Mulaire, Lorraine Beaudry et Joanne Riel, et la Croix blanche à Carole Beaudry, Rita Marion et Sr Lucille Courcelles. Les licences de camp, petit sapin vert (Jeannettes), sapin brun (Guides), qui s'épinglent à la manche du poignet gauche, ont été remises à Annette Ritchot, Rita Marion, Lorraine Tremblay, Yvonne Cénérini, Rachel Mulaire et Carole Beaudry.

On se demande si le mouvement guide répond encore aux besoins des jeunes. Or Elaine Landry, commissaire diocésaine, a passé quelque temps à discuter, avec les animatrices, des problèmes que soulève le recrutement d'adultes et de jeunes. De plus en plus, on s'aperçoit que le nombre décline. Toutefois, nous croyons que le besoin pour les jeunes de cet âge existe encore et augmente sans cesse.

Après de longues discussions sur ce problème, on peut constater que le Guidisme offre, à la jeune fille, une méthode éducative et active où elle peut évoluer. Elle attend un "oui" de la part d'adultes responsables prêtes à se mettre en formation pour devenir des animatrices compétentes.

Les Guides du diocèse de Saint-Boniface sont toujours à la recherche de telles personnes pour suivre les sessions de formation, pour ensuite être capables de partager leur vécu avec les jeunes filles.

Les guides catholiques
Saint-Boniface
le 11 février 1981

Quelques réflexions sur le journal

Aujourd'hui, le 11 février, je reçois **LA LIBERTÉ** du 29 janvier. C'est lent... c'est loin... Je me hâte de vous envoyer quelques impressions.

Dans la NDLR de **LA LIBERTÉ** du 4 décembre 1980, j'ai admiré la justesse de vos répliques à une certaine J.L. Martin de Fort Richmond.

Il est inconcevable que l'Interrogation ne l'interroge pas. Cela laisse soupçonner que les messages offerts dans les articles parus sous ce vocable sont hors de sa portée, ou trop profonds pour qu'elle puisse les atteindre.

Est-ce que l'image (voir "Interrogation" de **LA LIBERTÉ** du 29 janvier) lui aura valu mille mots?.. Pour plusieurs d'entre nous, sûrement, oui! Tout d'abord il a fallu recourir à la Bible, Jn 15, 1-8. Au verset 5 on y lit: "Je suis la vigne, vous êtes les sarments: celui qui demeure en moi et en qui je demeure, celui-là produira du fruit en abondance, car, en dehors de moi vous ne pouvez rien faire".

Un premier regard sur l'image, signée Albert Fréchette, c'est un tracé rapide représentant quoi? Comme dans les jeux de Bicolo, tu cherches et tu trouves. Tout à coup apparaît le visage du Seigneur, la "vigne". À gauche, on reconnaît le tronc de l'arbre et les branches, "émondées" pour que le raisin soit parfait.

On imagine facilement à travers ces lignes courbes, une sève active. Au bas de l'image on défriche la phrase: "Demeurez en moi", toujours dans le même mouvement ovale. Un peu à l'écart, au bas et à gauche de l'image, un sarment mort, une bûche attendant sa mort dans le feu d'un foyer quelconque.

Conclusion, ou, "interrogation": Est-ce que je me laisse grandir par la sève, la vie de Dieu reçue à mon baptême? Est-ce que je prends vraiment conscience de la présence de Dieu en moi? Si je me suis éloigné, est-il trop tard pour un nouveau retour et un nouveau départ?.. Non!

Agathe Dorge
Montréal
le 11 février 1981

P.S. En référence à la même. "Lettre à **LA LIBERTÉ**" du 4 décembre 1980, puis-je faire remarquer que les mots: "conscientisation, ressourcement, crédible", au dire d'un savant Dominicain, se trouvent dans le vocabulaire, dictionnaire théologique.

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le jeudi par Presse-Ouest Limitée, au service des 12,600 foyers du Manitoba français. Président du conseil d'administration: Michel Lagacé.

Membre des Hebdos régionaux et de l'association de la presse francophone hors Québec.



Rédacteur en chef: Bernard BOCQUEL
Journaliste: Jean-Pierre DUBÉ
Collaborateur : Armand BÉDARD
Publicité: Léo GROUETTE
Composition: Arlette LACHIVER
Correction d'épreuves: Augusta DAVIDSON
Montage: Gilbert PAINCHAUD
Secrétariat: Odette GUYOT, Huguette SUCHY

Toute correspondance doit être adressée à **LA LIBERTÉ**. Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Au téléphone: 247-4823

L'abonnement annuel coûte: $15.00

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Web Graphics West Limited, 1101, rue Keewatin, Winnipeg, Manitoba, R2X 2Z3.

Enregistrée comme courrier de deuxième classe: no 0477.

Lettres à LA LIBERTÉ

N'adhérer qu'au plan de Dieu

Monsieur le rédacteur

Les lettres à **LA LIBERTÉ**, signées Laurette Rouillard, Murielle Garand, John A. Lahaie m'ont bouleversée.

Je ne veux pas prendre partie pour ou contre personne, mais je veux cependant partager mon humble opinion en tant que chrétienne avec tous mes frères de Saint-Pierre-Jolys ou d'ailleurs.

Avant d'aller plus loin j'encouragerais chacun à lire et méditer l'épître de Saint-Paul aux Ephésiens Chapître 4, 1-32, qui est un appel à l'unité. Dans les notes explicatives il est écrit que les exigences de l'unité dans le Christ sont exposées à trois dangers 1-6 la discorde 7-13 la diversité des ministères 14-16 les doctrines hérétiques.

Je crois qu'à Saint-Pierre plusieurs sont tombés dans le premier piège, celui de "la discorde". Pourtant, à travers ces difficultés, le Seigneur appelle, donne sa grâce aux âmes de bonne volonté qui veulent adhérer au Seigneur car c'est Lui seul qui est source d'amour, de lumière et de paix et Il va gagner. Lors de sa comparution devant Pilate lors de sa condamnation il dit "Tu n'aurais sur moi aucun pouvoir s'il ne t'avait été donné d'en haut".

Ainsi, c'est clair, toute autorité civile ou religieuse vient de Dieu - cela ne veut pas dire qu'elle soit parfaite ... mais qu'elle exprime la volonté de Dieu et que nous lui devons soumission en tout ce qui n'est pas péché. Donc le vrai problème à Saint-Pierre n'est peut être ni la vieille église, ni l'abbé Bouvier, mais bien la perte de la vrai foi chrétienne ... qui nous dit que tout vient de Dieu pour nous sanctifier, nous détacher de nous-mêmes, de nos idées, pour s'accrocher au plan du Christ qui bâtit dans nos coeurs nos communautés, nos paroisses.

Il nous offre sa lumière - nous pouvons refuser en n'acceptant que notre petite lumière personnelle bien restreinte et vacillante sinon complètement éteinte. Il nous dit à tous "Je suis la voie, la vérité et la vie". Je peux refuser de m'engager avec le Seigneur. Je peux blâmer les autres pour mon choix. Mais rien n'empêche que je choisis le Christ ou moi et le monde.

Pour accepter le Christ je dois être prêt à mourir à moi-même, mes idées, mes plans pour le suivre aveuglément et avec amour.

Les plans de Dieu sont supérieurs aux plans humains et ne peuvent conduire qu'à l'unité et au bonheur.

En terminant mon long plaidoyer pour la paix, je prie et souhaite à tous et chacun de n'adhérer qu'au plan de Dieu dans l'amour, la coopération, la fraternité et l'humilité.

fraternellement en Notre Seigneur

Rita L. Valcourt
Saint-Boniface,
le 10 février 1981

Au sujet de la dernière pièce du Cercle Molière

J'ai premièrement lu la pièce. J'ai trouvé qu'elle était bien écrite, quoique datée. J'ai vu la pièce et j'ai trouvé qu'elle était bien jouée. Mais pourquoi l'avoir changée...?

Que de parents s'égorgent à répéter aux jeunes de parler français. Le Cercle Molière n'a sûrement pas aidé la cause en massacrant le dialogue de Suzanne pour la faire parler mi-français mi-anglais Cela n'a rien ajouté de bon.

Est-ce qu'on joue au Québécois? Maurice: "J'vais crisser mon camp" Dans la pièce il est écrit "Si c'est fini pour vrai, pourquoi je reste ici?"

Pour un gars aussi lavette, Maurice se choquait un peu fort. Il me semble que dans la réalité, Florence n'aurait pas parlé de façon aussi criarde à son fiancé. On aurait vu une discussion de cette envergure venant d'un couple "habitué ensemble" depuis quelques années.

Que dire de Gaston! Ce qui ma touchée c'est l'accueil qu'il réserve à sa fille. Même si elle lui a causé de la peine, il ne lui fait aucun reproche. Il ne la juge ni la blâme. Cet homme savait écouter, commençait à grandir.

Voici quelques réflexions que j'ai pensé partager.

Cécile Lachance
Parc Windsor
le 15 février 1981

BILLET

Le témoin

Pour juger de l'ampleur, de la popularité d'un événement, il existe un truc impitoyable: demander à Jos Boitalunch s'il s'en souvient. Qui se rappelle du lancement, lors du dernier Festival du Voyageur, du drapeau franco-manitobain?

Et pourtant, on avait prononcé de belle paroles à l'occasion. L'orateur invité, Mgr Maurice Baudoux avait dit quelques phrases bien senties en affirmant notamment: "Malgré les différends qu'il y a eu au sujet du drapeau, rallions-nous tous autour de lui". Bilan: lors de la parade du Festival dimanche dernier, seulement deux chars allégoriques arboraient ce qui était sensé devenir un symbole de ralliement des Franco-Manitobains.

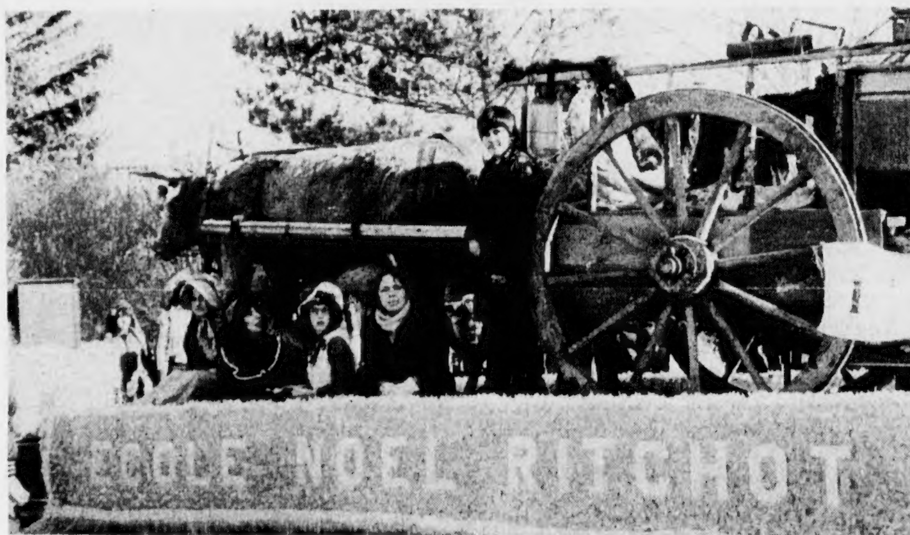
Bien sûr, on ne demande à personne de pavoiser à l'année longue toutes les maisons aux couleurs (osons le mot) franco-manitobaines. On ne demande à personne de mourir, le menton en bataille et l'oeil farouche pour défendre un drapeau.

Mais c'est peut-être justement parce que le drapeau franco-manitobain n'a pas d'histoire, que pas un soldat n'est jamais mort pour préserver l'honneur du drapeau qu'il ne semble pouvoir devenir ce point de ralliement, ce symbole de la fierté d'un peuple, ce témoin de la vivacité de la communauté franco-manitobaine.

Est-il possible que l'on puisse, d'une manière ou d'une autre, associer ce drapeau à toutes les réalisations, les batailles, les joies et les peines des Franco-Manitobains depuis leur présence au Manitoba? Après tout, ce drapeau n'aura jamais connu la flétrissure d'être conquis par un quelconque ennemi, car les Franco-Manitobains n'ont jamais baissé pavillon.

En l'honneur de la grande aventure humaine que vivent les Franco-Manitobains, le drapeau mérite de claquer plus souvent au rythme du vent de la plaine. Il ne restera plus, à l'avenir, qu'à espérer qu'il ne faudra pas trop souvent le mettre en berne.

Bernard BOCQUEL



Le char allégorique de l'école Noël-Ritchot s'est classé 2e dans la catégorie "école". L'école Lavallée s'est classée première et le collège secondaire a obtenu la troisième place.

"Une vie bien remplie et une vie autonome"



FRANCINE MUYARD



MAURICE ETHIER

a) Maurice Ethier a dû, à cause des pesticides, louer sa terre à Hoey près de Prince Albert, Saskatchewan. Pour s'occuper, il taille des pierres fines, fabrique des cabochons ou part à la recherche de sources d'eau selon une méthode bien personnelle.

b) Française d'origine polonaise, Francine Muyard avait 4 ans quand en 1898 elle arriva en Saskatchewan. Aujourd'hui âgée de 86 ans, elle vit seule et entièrement indépendante dans sa petite maison de Cudworth. Sa joie de vivre et son dynamisme suscitent l'admiration.



JEUDI 26 FÉVRIER À 19H00

Réalisateur- Coordonnateur:
Maurice Arpin

Photo:
Richard Simoens



TRIBUNE LIBRE

Le NPD, défenseur des minoritaires

"Que l'on reconnaisse l'école française et l'école d'immersion, et le reste s'ensuivra..." C'est en ces termes que M. Laurent Desjardins a exprimé à quelques-uns de ses électeurs lors du congrès du NPD, tenu à Winnipeg les derniers jours de janvier, l'attitude de son parti par rapport à la minorité officielle.

Lors de la dernière session législative, au moment où le gouvernement s'apprêtait à réviser la loi des écoles publiques, on se souviendra des efforts que Laurent Desjardins a déployés, pour faire reconnaître l'école française et l'école d'immersion au Manitoba. On se souviendra aussi des nombreux mémoires présentés au gouvernement Lyon par des groupes intéressés, tels la Fédération des comités de parents, La "Manitoba Teachers Society", Les éducateurs franco-manitobains, la Société franco-manitobaine, les Commissaires d'école de langue française et combien d'autres, pour faire inscrire, dans la loi, des garanties à l'école française et à l'école d'immersion. Le Conseil jeunesse provincial aurait de quoi remplir une brouette juste sur cette question.

Tous les arguments utilisés ont été vains. Non seulement le gouvernement Lyon a-t-il fait la sourde oreille, il a même eu l'audace de diminuer les quelques protections légales dont jouissaient les francophones. Par exemple, il a aboli le comité consultatif de langue française et le comité consultatif de langue anglaise.

Le ministre de l'éducation pouvait se référer à ces deux comités, qui fonctionnaient séparément, pour étudier les problèmes relatifs à l'enseignement en français ou en anglais. Chacun des comités pouvait recommander au ministre les solutions les plus favorables par rapport à chacun des deux groupes linguitistiques. Mais voilà qu'à la suite de la révision de la loi scolaire, on se retrouve avec un seul comité pour s'occuper des questions relatives aux deux groupes linguistiques. Bien entendu, les francophones se retrouvent minoritaires au sein du nouveau comité. Encore une fois, leurs besoins sont définis et réglés par la majorité anglophone.

Le rétablissement des deux comités

Or, à son dernier congrès, le NPD s'est engagé, une fois porté au pouvoir, à rectifier cet état de choses. Il rétablirait les deux comités consultatifs et leur donnerait le rôle d'arbître dans les disputes concernant les langues officielles d'enseignement; leur décision engagerait les partis en cause. Voilà, un gain formidable pour l'avenir et le statut de l'enseignement en français au Manitoba.

De plus, le NPD s'engage à donner un statut légal à l'école française et à l'école d'immersion. On se rappellera les luttes exténuantes qu'ont dû mener divers groupes de parents pour obtenir le droit à une éducation en français, le droit à une école française, voire même le droit à une seule salle de classe française! Les écoles françaises et d'immersion, qui sont présentement sur pied, doivent leur existence aux efforts tenaces de ces parents. Ces écoles demeurent toujours à la merci des commissions scolaires qui ont le pouvoir de les abolir à leur gré.

Un comité de la minorité officielle

Dès maintenant, le NPD s'engage à mettre sur pied un Comité de la minorité francophone qui étudierait et recommanderait au parti les politiques officielles concernant les droits et les besoins de cette minorité.

On n'aura jamais vu autant d'attention portée à nos droits. Est-il possible de croire qu'enfin, il se trouvera, sous le soleil manitobain, un gouvernement qui aura le courage de mettre fin à de si longues années de lutte et d'injustice? Est-il possible de croire que les écoles françaises et d'immersion jouiront du même statut que les écoles anglaises? Est-il possible de croire que les citoyens intéressés à l'enseignement en français pourront dorénavant concentrer leurs efforts dans d'autres domaines? Est-il possible de croire que ces mêmes gens se sentiront citoyens à part entière en ce qui regarde l'enseignement dans la langue officielle de leur choix? Est-il possible de croire...!

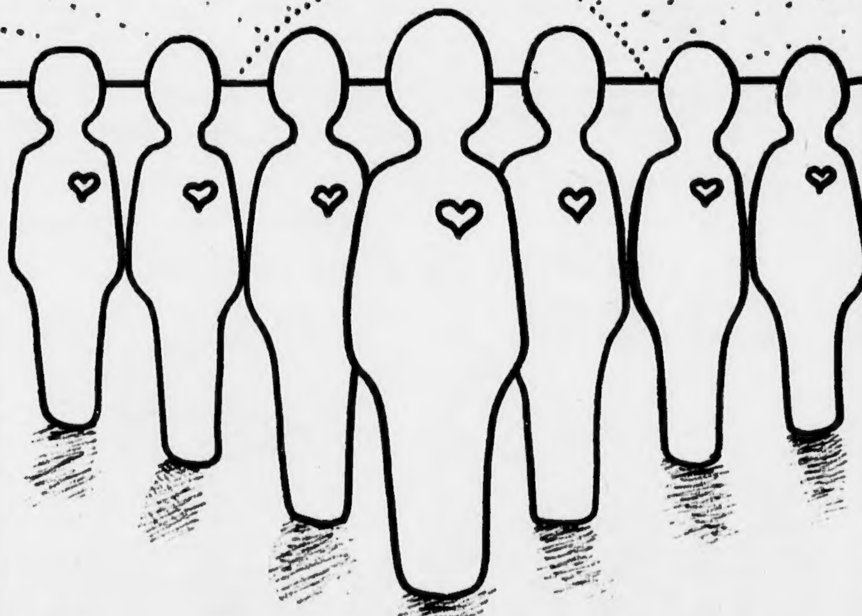
Face à des engagements aussi solennels, le NPD, une fois porté au pouvoir, se devra d'agir sans délais. "Que l'on nous donne la reconnaissance officielle de l'école française et le reste s'ensuivra...". Les intéressés suivront ce dossier avec intérêt le jour où M. Howard Pawley sera premier ministre.

Fernand MARION

(L'auteur est membre du comité de Saint-Boniface du NPD provincial, et professeur à l'Institut pédagogique du CUSB).



Le premier prix du concours de sculpture sur glace a été remporté cette année par l'oeuvre intitulée "Festival, ça y est", signée Lorraine Cormier et Laura Campell. La sculpture, représentant deux voyageurs au concours des barbus, a retenu l'attention des juges en raison de la qualité de ses détails, et a valu aux gagnantes un prix de $450.



Les handicapés de l'Atelier Rivière Rouge sont "de la place"

Il y a six ans, presque jour pour jour, s'ouvrait l'Atelier Rivière Rouge, aménagé dans l'ancien centre de curling de Saint-Malo. Pour Marie Maynard et ses amis il s'agissait là d'une victoire importante pour le respect de la dignité des personnes handicapées.

L'Atelier Rivière Rouge accueille actuellement 26 déficients mentaux de tous les niveaux que la gérante, Mme Claudette Préfontaine, appelle les clients. Selon les statistiques officielles, il existe au Manitoba 778 personnes qui souffrent du même type de handicap que les dix femmes et 16 hommes qui exercent des talents manuels à l'Atelier. Car comme l'explique Mme Préfontaine, "tout le monde a un talent, il y a toujours quelque chose que l'on découvre".

La découverte de ces aptitudes particulières chez les nouveaux clients, âgées de plus de 18 ans, qui sont placés à l'Atelier sur référence du travailleur social du département du bien-être, est confiée a Marie Maynard. Si l'on exclut les bénévoles qui viennent donner un coup de main à l'occasion, on trouve par ailleurs à l'Atelier Mme Germaine Lapalme, chargée de la couture; M. Maurice Catellier qui s'occupe de la menuiserie et M. Paul Maynard, qui aide de salle en salle.

Un certain nombre de clients viennent au travail grâce à l'autobus conduit par M. Hébert Gauthier, qui fait le tour des villages où résident les handicapés: Saint-Pierre, Grunthal, Aubigny, Sainte-Agathe, Greenridge, Arnaud, Tolstoi et Saint-Malo, soit des localités situées dans un rayon de 30 Km de l'Atelier. Certains clients sont placés dans des foyers nourriciers, comme la Résidence de Saint-Malo, dont Albert et Gertrude Toupin s'occupent depuis son ouverture, en novembre 1977, et où règne une atmosphère familiale.

La partie n'a pas été facile

L'Atelier Rivière Rouge est l'une des 24 institutions du même genre qui fonctionnent dans la province, appelées "Centre de réhabilitation". Comme leur nom l'indique, ces centres constituent les maillons indispensables de la politique de normalisation, qui cherche à placer les handicapés dans des foyers nourriciers plutôt que dans ces institutions spécialisées qui évoquent toute la misère du milieu carcéral.

Si aujourd'hui les travailleurs de l'Atelier Rivière Rouge sont parfaitement acceptés et intégrés dans la communauté de Saint-Malo, les débuts ont été plutôt difficiles. Marie Maynard et le comité composé d'une vingtaine de bénévoles établi en 1972 n'ont pas eu la partie facile. Pendant deux années, une étude a été conduite, pour démontrer aux gens combien il se trouvait d'handicapés dans les maisons. Une cinquantaine ont été recensés dans la région.

Dans un milieu essentiellement rural, il s'avère très difficile d'intégrer adéquatement ces infortunés, de sorte qu'ils ne soient pas obligés de vivre une vie recluse. Quand la communauté est petite, quand il faut conditionner les rares entreprises à embaucher des handicapés, quant les familles répugnent d'envoyer leurs enfants handicapés en ville, il faut trouver une solution originale pour leur permettre de vivre une vie digne et décente.



À l'Atelier, du côté de la menuiserie, on fabrique beaucoup de meubles d'été

La solution, pour Saint-Malo et les environs, c'était de créer un lieu de travail qui pourrait accueillir les handicapés. L'idée n'a pas été appréciée de tous les membres de la communauté. La crainte de l'inconnu n'est pas aisée à combattre. Des gens avaient peur que Saint-Malo soit Portage ou Selkirk. Cette période, Marie Maynard ne veut plus s'en souvenir: "Tout cela, dit-elle, c'est oublié. Un nouvel horizon s'est ouvert aux gens de Saint-Malo".

Marie Maynard n'en veut pour preuve que l'intérêt croissant des villageois pour le thé annuel et le "cyclothon", deux activités mises sur pied pour aider fiancièrement l'Atelier Rivière Rouge. Car, comme l'explique Claudette Préfontaine, les difficultés financières sont continuellement à l'ordre du jour. L'Atelier reçoit $100 par personne par mois. Les subventions gouvernementales ne suffisent pas; et puis elles sont difficiles à obtenir. "Les handicapés ne votent pas" souligne la directrice.

"Pareil comme mon grand frère"

Et, est-il seulement besoin de le préciser, les travaux exécutés sont de qualité.

Alors, le budget est bouclé grâce à la vente des objets fabriqués. Heureusement, le travail ne manque pas. Ainsi l'Atelier a récemment bénéficié d'un assez important contrat de couture pour la fabrication de dossards. Aussi, toutes les commandes de meubles ne peuvent être absorbées. Il y a une liste d'attente.

Il faut dire que les clients prennent leur travail au sérieux "Ils viennent à l'Atelier comme à une job" note Claudette Préfontaine. Un client expliquait avec fierté qu'il allait travailler "Pareil comme mon grand frère".

À l'origine, le premier but de l'Atelier n'était que la création d'un lieu d'entraînement pour évaluer ce que les handicapés étaient capables de faire. Les premiers temps, se souvient Marie Maynard, l'Atelier fonctionnait avec quatre clients: deux filles le matin, deux garçons l'après-midi. Mais graduellement, les choses ont évolué. Aujourd'hui, il n'est bien entendu pas question de séparer les sexes, même si, au départ, les filles auront plutôt tendance à démontrer des aptitudes plus développées pour la couture.

Dans le même sens, les objectifs de l'Atelier se sont élargis. Il s'agit de donner à chaque individu qui y travaille la possibilité de fonctionner à un niveau maximum de développement en lui offrant des moyens qui contribueront à un progrès continuel.

Nul doute que grâce à l'Atelier Rivière Rouge, les gens de Saint-Malo et du voisinage n'auront pas eu besoin d'attendre que 1981 soit proclamée l'année internationale des handicapés pour prendre conscience de cette réalité sur laquelle la société refuse trop souvent de jeter un regard honnête, en cherchant à escamoter le problème.

Les résidants de Saint-Malo ont eu le courage de l'affronter de face. Et même si tout n'a pas été facile au début ils peuvent répondre aujourd'hui sans arrière-pensée que les clients de l'Atelier sont "des gens de la place". Un point c'est tout.

Bernard BOCQUEL



Dans la salle de couture, où les clients préparent des dossards, on retrouve, accompagnant les handicapés, de gauche à droite: Germaine Lapalme, Maurice Catellier, Claudette Préfontaine, Paul Maynard et Marie C. Maynard.

Comment les Manitobains ont remporté le concours de sculptures du Carnaval de Québec

Ce n'est pas par hasard que l'artiste franco-manitobain Réal Bérard, et ses deux collègues, Don Berg et Miguel Joyal, ont réussi à décrocher, pour le Manitoba, le premier prix du concours international de sculpture sur neige, il y a deux semaines, au Carnaval de Québec.

En effet, depuis bon nombre d'années, les compères Bérard et Berg participent, par la construction de sculptures sur glace, au festival annuel des trappeurs au Pas. Et qu'il s'agisse de glace ou de neige, d'argile ou de pâte à pain, la technique demeure à peu près la même, selon Réal Bérard de Saint-Boniface.

À preuve, les succès des équipes venues de l'Amérique du sud, de l'Europe de l'est et de l'Arique. La délégation du Maroc, qui a remporté, ex aequo avec le Manitoba, le premier prix, a invité les représentants de la province à séjourner dans leur pays pour le plaisir de sculpter des bancs de sable sur les plages...

Dans sa neuvième année, le concours international de sculpture sur neige a réuni une dizaine de pays et quatre provinces canadiennes. Les trois membres de chaque équipe ont vite fait de se choisir leur petite montagne de neige, en face de l'Hôtel du parlement de Québec, tout près du château de glace.

Dans les 24 heures qui ont suivi le lancement des travaux, le 7 février, il s'est créé une ambiance de grande famille, selon Réal Bérard. En effet, malgré les barrières linguistiques (les artistes étaient accompagnés d'interprètes), ces longues heures de travail ont été agrémentées par les commentaires des compétiteurs voisins, des curieux, et des quelques robineux qui n'hésitaient pas à partager, leur "caribou". Si bien que certains, les Français il paraît, en auraient abusé...

Malgré tout, le 8 janvier à midi, les travaux terminés, les juges ont rendu leur décision, d'après les critères suivants: qualité d'exécution, originalité, développement du thème, et utilisation de la neige.

"Grâce à sa performance technique", ont décidé les juges, sur le thème de "la légende de la prairie du cheval blanc", le Manitoba, dont la sculpture s'élevait à 10 pieds de hauteur, remportait les honneurs, sur un pied d'égalité avec le Maroc. Dans le cas du pays africain, M. Bérard soulève la possibilité d'une décision politique, car il faut penser à l'expansion future du carnaval. Dans le choix du Manitoba, aucun doute n'a effleuré l'esprit.

Après les tensions, c'était la fête, et les réceptions chez les maire, ministre et Gouverneur général ont suivi, avant le retour au Manitoba de nos ambassadeurs, pour le moins épuisés.

Quant à Réal Bérard, il s'est montré favorable à l'idée de retourner à Québec l'an prochain, mais pas pour la compétition, comme la délégation Inuit, qui a préféré ne pas participer au concours. Question de réduire la tension et d'augmenter le côté plaisir...

Jean-Pierre DUBÉ



Sur la photo, l'artiste Réal Bérard, accompagné d'un autre Manitobain séjournant à Québec, M. Claude Dorge, devant la sculpture représentant la "légende de la prairie du cheval blanc".

POINT

Exprimons la fierté

On en trouvera encore, dans le temps du Festival, des paresseux et des incultes qui, au lieu de s'adonner corps et âme à la fête, voudront rester chez eux et bouder devant leur télévision à regarder béatement des émissions d'information, des documentaires "plates" sur l'état de l'économie et de la politique, des débats à la chambre des communes, des émissions à caractère scientifique, ou encore, la "fine cuisine d'Henri Bernard"...

D'autres également oseront mettre les pieds dehors pour se rendre à des réunions de conseil d'administration ou de comité de parents, ou encore, de commission scolaire. On entendra dire que certains sont allés au cinéma, à la galerie d'art, au théâtre du côté anglais, à l'aréna pour une partie des "Jets".

Il s'en trouvera même qui, malgré les manifestations spontanées et omniprésentes de la "joie de vivre" dans les rues de leur quartier, préféreront à ces éclaboussures de bonheur, le confort et la monotonie de leur foyer, les deux pieds près du feu de la cheminée, en train de lire la traduction du dernier chef d'oeuvre de Alvin Toffler, un verre de Rémy Martin à la main...

D'autres encore refuseront de participer à ce qu'ils qualifient de "brosse organisée", prétextant l'urgence d'un calcul préliminaire de leur retour d'impôt; l'urgence de mettre une touche finale à la première étape d'une stratégie de marketing pour la prochaine année financière; l'urgence de compléter un recensement complet de ses avoirs pour une prochaine conquête économique, politique ou humaine; l'urgence de faire un bilan de ses échecs en termes de résolutions du nouvel an, en vue de se relancer des objectifs de croissance pour le carême à venir.

Enfin, des intellectuels - les profs comme les étudiants - s'enfermeront pendant une semaine pour pratiquer stoïquement le redressement, à l'échelle individuelle, de deux des plus grands torts qui minent la démocratie: l'ignorance et la barbarie, portés aux nues sur la place publique.

Oui, ils sont là ces trouble-fêtes, ces "troubleurs" de conscience en paix, ces moqueurs de ce qu'il y a de plus naturel dans l'homme (et la femme, il va sans dire): la recherche du plaisir!

Il faudrait les dénoncer, les rassembler au Fort Gibraltar, leur imposer le port de tuques rouges et de ceintures fléchées, ainsi que la consommation de quelques onces de "caribou", leur faire danser quelques jigues, chanter des chansons à répondre, applaudir les discours des invités d'honneur, visiter les sites historiques de Saint-Boniface, bref, les amuser, juste le temps qu'il faut pour bien les immerser dans la culture, la nôtre, dont il faut être fier.

Jean-Pierre DUBÉ

De nombreuses personnes honorées lors d'une soirée scoute

C'est le vendredi 23 janvier dernier qu'avait lieu, au sous-sol de la Cathédrale de Saint-Boniface, une soirée de reconnaissance pour certains membres de la famille Scoute.

Depuis l'existence du scoutisme au Manitoba, il y a des gens qui se dévouent auprès de nos jeunes, qui dépensent temps et énergie bénévolement. L'Association des Scouts du Canada, district de la Rivière-Rouge, a cru bon de rendre hommage publiquement à ces personnes sans lesquelles le mouvement ne serait pas ce qu'il est aujourd'hui.

Nous étions honorés de la visite spéciale de M. Laurent Ulliac, président de la Fédération de l'Ouest, ainsi que la présence de M. et Mme Roland Beaudin, qui présentèrent un chèque de $400.00 au Conseil d'administration.

La plaque Louis-Riel a été remise aux gens qui ont donné de leur temps à des cadres de district et à la Fédération pendant plusieurs années. M. Richard Cormier, qui fut commissaire de district puis président de la Fédération, et M. Marcel Jamault, qui fut membre de l'équipe du district et commissaire de la Fédération reçurent cette plaque en guise de reconnaissance.

On remit un certificat de reconnaissance à la SFM par l'entremise de M. Ronald Bisson, afin de la remercier des nombreux services et de l'aide de personnel que la société offre au mouvement scout.

M. Laurent Ulliac présenta ensuite une médaille du Mérite à Etienne Aubry, méritée pour ses nombreuses années dévouées à l'animation auprès des jeunes. Cette médaille avait été décernée le 13 septembre dernier à la Citadelle de Québec par le Gouverneur général du Canada, M. Ed Schreyer. Laurent Ulliac remis ensuite à Mimi Campagne une médaille de service Emérite pour ses nombreuses années de service en animation et formation à travers le pays.

Puis le président du Conseil d'administration: M. Gilles Bisson remis des distinctions aux adultes suivants pour services rendus. Pour 20 ans: l'abbé Gérard Dionne, pour 10 ans : Mimi Campagne et Jeannine Kirouac, pour 5 ans : Ida St-Vincent, Georges Kirouac, Emile Sabourin, Anita Ruest, Nicole Dupéré, Lucienne Loiselle, Etienne Aubry Lionel Ferré.

Des noeuds de Gilwell furent remis aux adultes suivants: Marielle Pantel, Diane Gervais, Marie-Paule Fiola, Cécile Perreault, Gisèle Verrier, Lilianne Normandeau, Yolande Laurencelle, Yvonne Champagne, Gisèle Dupuis, Ronald Dielman, Marcel Gauthier, François Robert, Jules Comeault Gabrielle Desaulniers. Ce noeud est décerné aux personnes ayant participé à une session de formation phase 1 et un an d'expérience en animation.

Nicole DUPÉRÉ



M. Gilles Bisson remet un insigne pour 20 ans de service à l'abbé Gérard Dionne.

LES BONNES

Entendu l'autre jour à une quelconque radio ces paroles grandioses proférées par un quelconque annonceur qui expliquait combien Pierre Monnin (le publiciste du Festival) avait été accueillant à l'occasion d'une tournée des relais spécialement prévue pour les médias: "Bien qu'il y ait beaucoup de français qui soit parlé dans les relais, nous avons passé un excellent moment" (en anglais dans le texte). Et dire qu'on n'arrivait pas à mettre le doigt sur les insuffisances du Festival!

* * *

En parlant de ce cher M. Davis, ce même premier ministre qui faisait des promesses " à tour de bras" aux Québécois juste avant le référendum l'an dernier, il faut évoquer sa mémoire très courte ou son hypocrisie. Davis refuse encore d'accorder les pleins droits à une minorité franco-ontarienne d'au delà de 500, 000 âmes. Ce qui veut dire qu'une minorité anglophone au Québec en vaut bien neuf ailleurs. Vive la diversité canadienne!

* * *

La 92e ébauche des propos constitutionnels Trudeau/Chrétien offrait des "établissements" (lire écoles françaises) pour l'enseignement en français aux minorités hors Québec. Après une rencontre avec Bill Davis, le premier ministre ontarien, la 93e ébauche parle d'enseignement dans la langue de la minorité provinciale. Voilà une nouvelle définition de l'art de se faire passer un sapin.

* * *

Il y a quelques mois, des représentants de 72 nations se sont rencontrés à Genève, en Suisse, pour se mettre d'accord sur les règles du jeu de la guerre. Eh bien oui! Ces vénérables diplomates ont discuté longuement le pour et le contre de faire la guerre de façon civilisée. Les bombes; ça marche, mais pas au napalm; les chars d'assaut: oui, mais pas de guerre chimique ... Bienvenue aux années 80!

Sterling Lyon est dans l'...embarras. En plus d'embaucher des anciens employés de feu le "Winnipeg Tribune" pour rédiger des textes qui rehausserons l'étoile conservatrice, voici que le gouvernement manitobain dépense plus de $62, 000 pour dire aux gens comment il fait bon demeurer ici et qu'ils ne devraient pas songer à quitter une si belle province. Dommage que ce message ne sera pas capté par les 15, 000 Manitobains qui sont déjà partis.



Au détour d'un char allégorique est rayonnante dans le défilé du Festival, Miss-Mademoiselle-Fraeulein Winnipeg. Saisi, le photographe n'a pas réussi à la photographier de face. heureusement, il s'est repris à temps et a pu la croquer de ... fesse.

* * *

En voilà une pour le "American Way" Les otages d'Iran sont libérés un dimanche et le lendemain les librairies et kiosques débordent de livres, macarons ... au sujet de ces otages. $5.00 le macaron s.v.p.. Au moins les Franco-Manitobains se contentent de vendre ce qui coûte .30¢ pour la maigre somme de $1.00

La perte du contrôle en éducation

Ce n'est un secret pour personne qui veut bien ouvrir les yeux: les Franco-Manitobains ne disposent plus du contrôle sur leur éducation dont ils jouissaient, même au plus fort de la répression, lorsque la langue française était taboue dans les écoles.

Aujourd'hui, alors qu'elle a regagné depuis plus d'une dizaine d'années son statut de langue officielle d'enseignement, la situation de l'éducation française est plus précaire que jamais. Car l'actuel système scolaire, ne permet plus aux Franco-Manitobains de contrôler leur éducation.

Mais un changement du système nécessiterait une volonté gouvernementale, que même les plus optimistes ont du mal à discerner. Alors, il faut tâcher de pallier au mieux les insuffissances du système. Dans ce sens, ce n'est sûrement pas un hasard si le thème de la prochaine assemblée annuelle des Commissaires d'écoles qui se tiendra à la fin du mois est: "Au delà des frontières".

De quelles frontières? Celles établies en 1959, en fonction de critères linguistiques et religieux; mais qui, aujourd'hui, sont dépassées parce que l'évolution démographique, les mouvements de populations ont rompu le fait majoritaire instauré il y a plus de 20 ans.

Voilà pourquoi il est si important que les divisions scolaires où les francophones excercent encore un certain contrôle travaillent ensemble pour neutraliser au mieux les insuffisances du système en place.

Comment les Franco-Manitonains en sont-ils arrivés là? Dans sa thèse "Les Franco-Manitobains et les grandes unités scolaires", qui lui a valu l'obtention d'une maîtrise ès arts en histoire, Jean-Marie Taillefer démontre comment les francophones ont progressivement, mais inéluctablement, perdu le contrôle de leur éducation.

Il a rédigé, à l'intention des lecteurs de LA LIBERTÉ, un résumé des points forts de ses développements, que nous publions en deux parties.

Bernard BOCQUEL

1 - Vers l'inévitable centralisation

Le Manitoba, lors de son entrée dans la Confédération canadienne, avait un nombre à peu près égal d'habitants de langue française et de langue anglaise. Mais cette situation changea très rapidement et le groupe de langue française devint le moins nombreux en quelques années. Déjà en 1890, les Franco-Manitobains qui parlaient le français représentaient à peine huit pour cent de la population Manitobaine.

Une minorité craint pour ses droits lorsqu'elle compte sur la bonne volonté de la majorité pour les maintenir. C'est pourquoi toute tentative de la part du gouvernement manitobain pour prendre plus de contrôle sur l'éducation était vue d'une façon négative par la minorité.

En 1890, l'Acte des écoles publiques est passé. Le groupe minoritaire franco-manitobain voyait dans cette loi une attaque directe de son contrôle en éducation. Les droits garantis dans l'acte du Manitoba étaient réfutés et, même si cette loi s'attaquait plus directement à la confessionnalité en éducation, le Franco-Manitobain voyait dans ce statut centralisateur une perte quasi-totale, au niveau judique, de son autonomie en matière d'éducation.

Le compromis Laurier - Greenway de 1896 garantissait un certain montant de droits linguistiques, mais la centralisation du pouvoir en éducation demeurait intacte et, à toute fin pratique, les francophones, à cause de la création du système public, demeuraient à la merci des bonnes intentions du gouvernement. Ceci se manifestait concrètement en 1916 par la loi Thornton qui faisait de la langue anglaise la seule langue d'enseignement au Manitoba, abolissant du même coup tout le système d'école bilingue formé après le compromis Laurier - Greenway.

Cependant l'organisation des districts scolaires au Manitoba permettait aux Franco-Manitobains malgré la loi restrictive de 1916 et la centralisation du pouvoir de 1890, de maintenir au niveau local une grande partie du pouvoir sur l'éducation de leurs enfants. **Chaque petit district scolaire avait un contrôle presque total sur l'éducation dans son milieu.** Dans le rapport de la Commission royale sur l'éducation de 1959, on indique:

"The organization of school districts and the administrative system for operating them was influenced largely by the system of Ontario from which many of the early settlers of the province came. The system was well adapted to the needs of a pioneer community in which communication was limited and districts were, to a considerable degree, autonomous".

Ainsi, lorsque le gouvernement provincial bannit le français comme langue d'enseignement dans les écoles en 1916, les Franco-Manitobains décidèrent de former une association pour protéger leurs intérêts en matière d'éducation. Cet organisme fut nommé l'Association d'éducation des Canadiens français du Manitoba. Ce qui se créait, était un organisme qui ferait le lien entre tous les petits districts scolaires franco-manitobains de la province. Cette Association, dirigée par des volontaires, établit en fait un système d'éducation parallèle pour la population francophone. Ceci permit à la population franco-manitobaine de maintenir un contrôle assez important sur l'éducation de ses enfants.

Trois facteurs

Si on s'en tient à la thèse de maîtrise de M. P.E. Leblanc intitulée "L'enseignement français au Manitoba, 1916-1968", on se rend vite compte que l'éducation française offerte aux étudiants franco-manitobains de 1916 jusqu'à environ la deuxième grande guerre semblait suffisante pour enrayer l'assimilation:

"Il apparait effectivement que cela ne fut pas le cas de 1916-1945, approximativement, les Franco-Manitobains possédant une sorte de Ministère de l'enseignement français mis sur pied et administré par l'Association d'éducation des Canadiens français du Manitoba, donnèrent à leurs enfants un enseignement français qualitativement et quantitativement suffisant.

Le système des Franco-Manitobains s'appuyait sur trois facteurs: le contrôle des commissions scolaires, que rendait possible une population homogène, surtout en milieu rural; une forte emprise morale sur le personnel enseignant, ce qui dépendait implicitement d'un fort contrôle clérical; et l'attitude bienveillante et l'indifférence relative des autorités du Ministère de l'éducation."

Mais suite à la deuxième grande guerre, les composantes qui avaient maintenu ce système parallèle, se transformèrent. En plus, l'urbanisation rapide vint aussi faire ses ravages en terme d'anglicisation. Plusieurs des villages francophones, tels que Lorette, Saint-Norbert, et d'autres, situés près de Winnipeg, devinrent graduellement des villages dortoirs pour les ouvriers de la ville. Beaucoup d'anglophones déménagèrent dans ces villages. Ainsi, l'homogénéité francophone fut rapidement perdue.

Un système parallèle

Ce qui se produisait en fait était un dépeuplement de nos campagnes et une poussée importante vers les villages et les villes. Une bonne partie de la population se concentrait de plus en plus dans les plus gros centres. Ce mouvement d'urbanisation amena avec lui une poussée nouvelle vers une centralisation du système scolaire. Ce mouvement de centralisation n'était pas totalement nouveau dans cette province. Dans le rapport du "Special Select Committee of the Legislative Assembly on Education" en 1945, on peut lire:

"Conséderable progress, however, was made during the second decade of the present century toward consolidation of school districts. At present, there are in operation 101 consolidated school districts. One rural municipality Miniota, has constituted itself as a municipal school district. There are nineteen other areas, such as the suburban municipalities, where the boundaries of the municipalities are coterminus with those of the school district".

De fait, certaines provinces avaient déjà entrepris cette énorme tâche, L'Alberta par exemple, en était une:

"...the fullest of these reports is that of Alberta where the school divisions, comprising sixty to eighty districts, have been in operation since 1936".

Pour les Franco-Manitobains, la consolidation des petits districts scolaires dans les grandes unités, telle que proposée en 1945 et établie plus tard durant les années soixante, représentait le déclin du système parallèle institué suite à la loi de 1916. On se rendit compte rapidement que cette centralisation pouvait mettre fin au contrôle direct que les Franco-Manitobains exercaient sur l'éducation de leurs enfants.

Si on ajoute à cette possibilité de perte du contrôle en éducation tous les autres changements qui se sont effectués dans la population franco-manitobaine après la deuxième grande guerre, on a le spectacle d'une population quelque peu en désarroi. Cette société foncièrement rurale devient en grande partie urbaine.

La venue de l'électricité dans les foyers ruraux à la fin des années quarante et au début des annés cinquante, l'installation du téléphone, la construction de nouvelles toutes à cette même époque, contribuèrent toutes à améliorer les réseaux de communication à l'intérieur de la province et ainsi augmentèrent la possibilité de centralisation administrative en éducation.

L'ère de la télévision et des mass-médias venait bouleverser davantage encore cette minorité qui se cherchait de plus en plus dans un monde en évolution rapide.

Déjà, durant les années cinquante, certains chefs franco-manitobains prônaient la consolidation au secondaire par opposition à la consolidation plus complète introduite en 1945. Il y avait donc une évolution chez les Franco-Manitobains. Ceux-ci semblaient beaucoup plus prêts à accepter au moins une forme modifiée de consolidation.

Jean-Marie TAILLEFER

L'écriteau historique a été officiellement inauguré

En la journée "Patrimoine du Canada", c'est à l'école Noël Ritchot que se réunissaient, lundi le 16 février à 15h00, des membres du comité Héritage Saint-Norbert dont Mme Jeanne Perreault, des représentants de la ville de Winnipeg, citons Mme Pearl McGonigal maire-adjoint et M. Campbell du département des voiries, Mme Shirley Loewen et M. Hildebrand, commissaire d'écoles; des représentantes des Soeurs Grises, l'abbé Bernard Bélanger, curé de la paroisse; M. Gabriel Cloutier, un doyen de Saint-Norbert et les paroissiens, pour l'inauguration officielle de l'écriteau historique de Saint-Norbert.

Mme Jeanne Perreault, a souhaité la bienvenue et a expliqué le sens de la Journée Patrimoine du Canada destinée à remercier ceux et celles qui ont fait de cette place ce qu'elle est, ceux qui l'ont gardée belle; et, s'adressant aux jeunes, ceux qui continueront à la préserver.

Soeur Cloutier, représentante des Soeurs Grises en l'absence de la provinciale, soeur Marie Bonin, nous donna un peu d'histoire: "C'est en juin 1844 que Mgr Provencher faisait venir quatre Soeurs Grises de Montréal. Un voyage de plus de deux mois en canot. Dès leur arrivée à la rivière Rouge, Mgr. Provencher leur demanda d'enseigner le catéchisme, d'éduquer les filles, d'encourager l'industrie, d'enseigner la tenue de ménage, le chant la musique, etc... En résumé, il demandait à quatre femmes de tout faire! Mais c'était quatre vraies femmes".

"À l'automne de 1844, soeur Lagrave fut envoyée par Mgr. Provencher à neuf milles de Saint-Boniface, soit à Saint-Norbert, pour y enseigner le catéchisme. Elle y arriva en conduisant elle-même la charrette à boeufs".

"Si nous commémorons ces pionnières et tous ces pionniers qui ont travaillé avec coéur et ardeur à bâtir Saint-Norbert, c'est à cause de tous ceux qui, aujourd'hui, luttent, comme nos ancêtres, pour garder notre héritage, notre paroisse, notre patrimoine".

"Je suis fière, a-t-elle dit, d'être Soeur Grise, d'appartenir à Saint-Norbert, à une famille de vaillants ancêtres tels que Mgr Cloutier et Mgr Ritchot. Je suis fière d'être la fille de Lumina Ritchot et de Gabriel Cloutier, des personnes de foi, de courage et d'audace".

Elle remercia aussi Mme Jeanne Perreault et tous ceux qui travaillent avec acharnement pour préserver l'identité de notre belle paroisse. Cette paroisse, ou il fait bon vivre - vivre en famille. Elle termina en nous rappelant que Saint-Norbert a donné de nombreuses vocations religieuses à l'église. "Je suis certaine, dit-elle, que l'appel du Seigneur se fait entendre encore aujourd'hui. C'est à nous les jeunes que se fait cet appel. Avez-vous assez de foi, de courage et d'audace pour répondre à ce défi d'amour".

Après le départ de l'école Noël-Ritchot, le défilé se mit en route vers l'emplacement de l'écriteau historique de Saint-Norbert, la "charrette à boeufs" en tête. Là, Mme Pearl McGonigal adressa quelques mots de félicitations et fit une présentation du livre "Winnipeg" au comité Héritage Saint-Norbert et, à la joie de tous, le ruban fut coupé par le maire-adjoint et M. Gabriel Cloutier, un doyen de Saint-Norbert.

Rachel TURENNE



Lors de l'inauguration officielle, de gauche à droite: Jeanne Perreault, soeur Thérèse Cloutier, Gabriel Cloutier, Pearl McGonigal et l'abbé Bernard Bélanger.



Une vue d'ensemble, durant la cérémonie. On reconnaît le nouveau panneau historique et le char allégorique de l'école Noël-Ritchot qui a participé au défilé du Festival du Voyageur.

Pour comprendre les mass-médias

Soeur Maria Prenovault, directrice des communications sociales, du diocèse de Saint-Boniface, sera l'invitée de la Ligue des femmes catholiques, à la salle Perpétuel Secours (sacristie) à Saint-Norbert, mardi, le 24 février, à 20h00. Vous, parents, adultes, étudiants, connaissez-vous les effets positifs et négatifs des mass-médias aujourd'hui?

Tous ces réseaux d'informations peuvent devenir une source enrichissante de culture, un moyen de détente qui peuvent favoriser un lien d'unité entre nous. Une chose est certaine, les mass-médias envahissent les foyers. Mais, savons-nous nous en servir? Savons-nous ce que nos jeunes écoutent et lisent? Sommes-nous conscients de nos responsabilités?

Un sondage fut fait dans nos écoles en 1979 par l'équipe des mass-médias du diocèse. Vous serez étonnés d'entendre le résultat par Soeur Maria Prenovault. De plus, elle nous montrera comment évaluer les médias et saura répondre à vos inquiétudes et questions.

Soeur Maria Prénevault, soeur des Saints Noms de Jésus et de Marie, débuta dans les mass-médias à l'école Louis-Riel en organisant un ciné-club, pour apprendre à évaluer les films. Elle suivit un stage à l'université St-Paul à Ottawa pour compléter ses études sur les communications sociales.

Comme elle recherchait moins un diplôme que des connaissances pour répondre aux besoins existants, elle ne termina pas ses études à St-Paul mais alla aux universités de Montréal & de Fordham à New-York pour y suivre d'autres sessions plus importantes pour elle

Puis, elle travailla au bureau de classification des films au Manitoba et devint directrice des communications sociales du diocèse de Saint-Boniface en 1968. Enfin, elle s'occupe aussi de la rédaction du journal "Perspective" et anime ou prépare des documentaires pour la télévision. Le 24 février, elle sera là pour nous aider et vous, serez-vous au rendez-vous?

Léontine KENNY
Rachel TURENNE

Du tennis au Centre communautaire

La ville de Winnipeg appuie l'aménagement d'un court de tennis au centre. Cela grâce en partie à Liz Rozière qui, à elle seule, a ramassé plus de $3,000 lors de la campagne des inscriptions de membres pour le centre. Cet argent servira à l'installation du court de tennis. M. John Angus député municipal de Fort-garry, nous a encouragés et soutenus dans ce projet.

Félicitations au "Raiders" de Saint-Norbert joueurs de hockey de 14 ans, qui se sont classés premiers dans la ligue!

Calendrier

Centre communautaire.

- *L'inscription pour les joueurs de soccer aura lieu les samedi 28 février et 7 mars de 14h00 à 16h00 au centre. Après ces dates, il y aura $5.00 de frais supplémentaires pour les inscriptions. Pour des informations, téléphonez à Joe Rodger au 269-6042.*
- *Les "beaver" "club" & "scouts" nous demandent de garder les boîtes d'oeufs pour financer leur projet- S.V.P. laissez vos boîtes 95, Dorge Drive.*
- *Nous demandons des volontaires pour former le comité du Fun-O-Rama qui aura lieu les 29-30 et 31 mai prochain - S.V.P. téléphonez à Wendy Blomfield au No 269-4270.*
- *Festival au centre communautaire les 20-21 et 22 février.*
- *Vendredi, samedi, 20 et 21 février, déjeuner aux crêpes à l'école Noël-Ritchot de 7h00 à 9h00, le vendredi et de 9h00 à 11h00 le samedi.*

Otterburne

L'équipe d'Etienne La Roche a réussi les 8 pierres!

Jeudi, le 12 février à 23h, pendant le bonspiel des hommes et des femmes, devant plusieurs témoins, M. Etienne La Roche et son équipe ont réussi les 8 pierres! Le pointage à la fin de la 7e ronde était 6 à 5 en faveur de M. La Roche. M. Jack Olinkin manqua son dernier lancer permettant ainsi à M. La Roche de compter un bout parfait. En m'informant auprès du public, j'ai appris que c'était la première fois depuis 1951 qu'un tel exploit avait été réalisé à Otterburne.

Monsieur Etienne La Roche m'a dit que son entraîneur, M. Aurèle Gobeil, lui avait dit avant la partie de porter son plus bel habit car il sentait que quelque chose de bien allait arriver.

Ceci arrive si rarement dans le sport de curling que Etienne La Roche, René La Roche, Denise Beaudoin et Madeleine Beaudoin seront éligibles à des prix du "Manitoba Curling Association".

LA LIBERTÉ était fière d'être la première à être informée d'un événement aussi rare à Otterburne.

La température douce de dimanche n'a pas empêché le bonspiel des hommes et des femmes d'Otterburne de se terminer comme d'habitude. C'était avec détermination que les membres du Comité de Curling ont enlevé l'eau afin que le bonspiel puisse continuer, étant donné que c'était le dernier organisé par le comité de curling pour cette année.

Les membres du comité désirent remercier tous ceux et celles qui ont aidé d'une manière ou d'une autre. C'est grâce à la participation et la coopération des gens et des commerçants que le curling a vu une très bonne année.

Michel Roy: président, Denis Gobeil: vice-président, Luc Catellier: secrétaire, Rémi Roy, Marcel Robidoux, Jacques Audet, Frank Gagné, Maurice Carrière, vous disent merci. À l'an prochain.

Arthur POIRIER



Debout en arrière, les gagnants du premier concours: Louis Saurette, Georges Carrière, Jeannine Carrière et Jeannine Saurette. Rangée du milieu: les gagnants du deuxième concours: Ed Baldwin, Ron Edwards, Tim Baldwin et June Elliot. Première rangée, les gagnants du troisième concours: Marcel Roy, Aurèle Gobeil, Charlotte Roy et Raymond Roy.

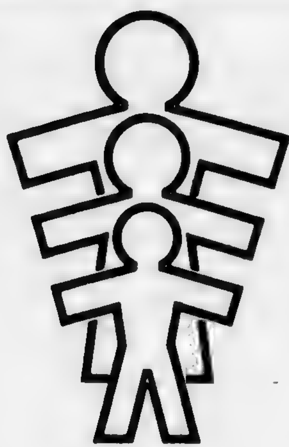
Cours prénatals pour mères célibataires

On donnera à l'intention des mères célibataires des cours prénatals à l'unité sanitaire de Saint-Boniface, 233 boulevard Provencher, tous les vendredi à 13h00 du 27 février au 17 avril 1981.

On traitera des divers aspects de la préparation à l'accouchement qui seront d'intérêt particulier aux mères célibataires. Cheryl Samson, assistante sociale, de "Children's Aid Society of Eastern Manitoba", et Sandy Kibbons, infirmière de la santé publique de Saint-Boniface, feront la présentation des cours, ainsi que Kathy Byard, des services d'économie familiale.

Pour obtenir de plus amples renseignements et pour vous inscrire, veuillez composer le No 233-2464.

Le Mot des Parents



Le Colloque de la famille francophone qui aura lieu au "Manitoba Inn" à Portage la Prairie les 6, 7 et 8 mars promet d'être très intéressant. À moins qu'il y ait annulation d'inscription nous ne pouvons plus en accepter. Toutes les soixante quatre chambres que nous avons réservées sont maintenant prises.

Cette chronique est commanditée par la:

**Fédération provinciale des comités de parents
273, rue Taché
Saint-Boniface, Manitoba
Téléphone: 247-9666.**

Le mot de la Fédération provinciale

Cette semaine c'est à la Fédération provinciale des comités de parents de prendre "le mot" et faire connaître quelques-unes de ses activités régulières ainsi que certains projets à caractère spécial.

La Fédération a connu cette année une expansion dans le nombre de ses comités affiliés comme jamais auparavant, soit au niveau des comités d'écoles ou des comités de parents qui oeuvrent auprès des enfants d'âge préscolaire. De plus, les projets spéciaux au niveau local dépassent de loin le nombre de projets qui avaient été entrepris l'an dernier. La Fédération est heureuse de pouvoir mettre certains de ses effectifs à la disposition des comités de parents locaux afin que ces derniers puissent plus facilement continuer à promouvoir les deux grands objectifs que nous avons tous en commun: une plus grande participation des parents dans le processus éducationnel de leurs enfants et la promotion de l'éducation française au Manitoba.

EXPANSION:

Voici les noms des nouveaux comités de parents qui se sont joints à la Fédération récemment. Nous sommes heureux de les accueillir et nous leur souhaitons beaucoup de succès auprès des parents et étudiants qu'il représentent:

1. Comité de parents de Saint-Eustache
   Présidente: **Mme Sylvia Allard**
2. Comité de parents de la prématernelle de Notre-Dame-de-Lourdes
   Présidente: **Mme Diane Payette**
3. Comité de parents de la Minimaternelle du Parc Windsor
   Présidente: **Mme Eveline Rheault**
4. Comité de parents de "La Petite École Inc".
   Présidente: **Mme Stella Morris**
5. Comité de parents des Mini-Francofun de Saint-Boniface
   Présidente: **Mme Lorraine Cloutier**
6. Comité de parents des "Tournesols de Saint-Vital Inc"
   Présidente: **Mme Jeanine Bertrand**
7. Comité de parents "Le P'tit Bonheur Inc"
   Présidente: **Mme Bibiane Gobeil**

Chacun de ces comités a reçu ou recevra sous peu un octroi de formation ($250).

Pour ce qui est des autres comités qui ont fait ou feront une demande d'adhésion, nous vous rappelons de nous faire parvenir une motion de votre comité indiquant votre désir d'adhésion.

Félicitations aux comités locaux qui s'engagent dans ces projets spéciaux!

Quelques exemples de projets qui ont été qualifiés pour l'octroi spécial de $300.00

- comité de parents de l'école de Laurier: voyage-échange au Québec (étudiants)
- comité de parents de l'école Lavallée: 4 projets:
  a) dépistage des services communautaires et commerçants francophones de Saint-Vital
  b) journée des Grands-parents
  c) série de quatre conférences s'adressant aux parents
  d) projet de production d'un disque avec les étudiants.

- comité de parents de Saint-Eustache : concours de poésie et d'élocution
- comité de parents de Saint-Malo: produire un disque avec les "Gais Lutins"
- comité de parents de Sainte-Anne: projet "session d'animation préscolaire et série de conférence
- comité de parents de Saint-Adolphe: grand spectacle paroissial avec "Les Turlutins".
- comité de parents de l'école Lacerte: programme d'information aux parents, participation au Festival, camps d'hiver.
- comité de parents de l'école secondaire de Saint-Pierre: concours de dessin, compositions, poèmes, etc...
- comité de parents de l'école Taché: projet journal, participation au Festival, etc...
- comité de parents de Saint-Léon: projet journal

Pour les comités qui n'ont pas encore fait leur demande, nous vous prions de la faire le plus tôt possible - date limite: le 31 mars 1981.

Letellier

Altona a gagné le tournoi de Liniment

Les 8 équipes participant au tournoi ont bravé la tempétature de samedi passé et tout se déroulait à l'heure.

Les joutes du samedi ont donné le tableau suivant: Sainte-Agathe 3-, Saint-Joseph 1; Saint-Pierre 16 - Winnipeg Redeyes 5; Letellier Rogues 16- Saint-Joseph 3; Saint-Pierre 13- Ridgeville 4; Sainte-Agathe 12- Letellier Lips 7; En soirée, Alton Orphans 9- Redeyes 5.

Dimanche, les parties débutaient avec Letellier Rogues 17- Sainte-Agathe 5; Ridgeville Royals 8- Redeyes 7 en temps supplémentaire; suivies de Saint Joseph 5 - Letellier Lips 3; Altona 3- Saint-Pierre 1.

Les finales eurent lieu à 20h00 Altona Orphans l'emporte sur Letellier Rogues 6 à 2. Altona se mérite le trophée et le gros prix de $250.; tandis que Sainte-Agathe et Saint-Pierre obtenaient chacun $100.00. Letellier Rogues se méritait le trophée de la division B.

Nouveau syndic

François Bichon a été élu syndic pour les trois prochaines années. Il remplace Hervé Barnabé.

Yvette FONTAINE

Calendrier

Samedi à 14h00 à l'aréna de Letellier se déroulera une partie de hockey entre les jeunes Blues et leur père. Bonne chance aux papas.



L'équipe de Letellier. Première rangée, de gauche à droite: Kris Snydal, Marcel Bissonnette, Dave Stewart, Sylvain Jutras, Bob Cadieux, Denis Barnabé. Deuxième rangée: Ed Milne, Richard Galland, Archie Friesen, Garry Friesen, Brunel Jutras, Richard Barnabé et Ken Greunke.

Le club d'âge d'or St-Pie

Le Club d'âge d'or St-Pie de Letellier tient ses réunions mensuelles tous les premiers lundis du mois. L'éxécutif pour l'année 1980-81 se compose des personnes suivantes: M. Paul Jutras : président; Mlle Yvonne Désautels: secrétaire et trésorière; M. Florent Barnabé: vice président; Mmes Fernande Dupuis, Rose Hélène Arcand, Odile Leclair et Noëlla Barnabé, MM. Maxime Leclair, Laurent Leclair et Maurice Gilmore.

Des comités ont été formés tels que le comité de recrutement, le comité social et le comité de ménage.

Mme Fernande Dupuis a été nommée comme déléguée à la Fédération de l'âge d'or du Manitoba.

Tous les deux mois, nous fêtons les fêtes des membres nés ces mois-là. Nous jouons aux cartes et au bingo, réunions suivies d'un goûter.

Nous sommes fiers d'apprendre à nos membres que Mme Michelle Cadieux a été nommée représentante du district pour "Nouveaux Horizons". Elle a rendu visite à notre club le 3 février afin de nous mettre au courant de ce qu'était "Nouveaux Horizons". Si le club a besoin d'aide financière, nous nous adressons à elle, puis elle présente notre demande au gouvernement.

Noëlla BARNABÉ

Saint-Malo

L'école sera inaugurée le 20 février

Depuis 1961, il existait deux écoles à Saint-Malo, dont l'une abritait le niveau élémentaire et l'autre, le niveau intermédiaire. L'école élémentaire, qui datait de 1950, a dû fermer ses portes en juin 1980, pour des raisons de sécurité.

On a donc décidé d'amalgamer les deux écoles et pour ce faire, on a construit cinq nouvelles salles de cours et deux bureaux se rattachant à l'école intermédiaire. Donc, la nouvelle école, qui sera inaugurée le 20 février, comprend dix salles de cours, un gymnase, une bibliothèque, une salle du personnel, un laboratoire et des bureaux pour le directeur et la secrétaire. Les cérémonies d'ouverture débuteront à 13h30 par une visite de l'école.

On fera connaître les gagnants des concours de T-shirt, lancé par le comité de parents, et on en vendra à cette occasion.

Aurore GOULET

Les Bantams enfin vainqueurs

Apres une saison sans victoire dans son circuit, l'équipe des "Bantams" de Saint-Malo est revenue victorieuse d'un tournoi de hockey, tenu à Sprague en fin de semaine dernière.

Selon le gérant des "Bantams", M. Gilles Hébert, c'est grâce à la motivation et à l'équilibre de l'équipe que le premier prix a été remporté. À la suite d'une première défaite aux mains des joeurs de Sprague, les porte-couleurs de Saint-Malo se sont donnés deux victoires, 8 à 7 contre Sundown, et en finale, 8 à 2 contre Sprague.

Calendrier

21 février - Soirée de bienvenue pour le 2e groupe de Katimavik, organisée par la Chambre de commerce de Saint-Malo et de Saint-Pierre et du "Hi-Neighbor Committee", à 20h, à la salle paroissiale.

22 février - Journée Scouts et Guides. Messe à 10h30, suivie d'un déjeuner aux crêpes à la salle paroissiale. À 20h, partie de cartes, organisée par les parents des scouts et des guides, au club Noret.

horaire de cbwft



SAMEDI

21 FÉVRIER

8:25 OUVERTURE ET HORAIRE
8:30 PASSE-PARTOUT
9:00 CANDY
9:30 PACHAT
10:00 LES HÉROS DU SAMEDI
Gymnastique féminine du centre Claude-Robillard Comm.: Guy Ferron Anal.: Carole Massicotte Réal.: Jacques Bérubé.
11:00 TOM ET JERRY
Début. Dessins animés. Les aventures d'un chat et d'une souris.
11:30 TÉLÉJEANS
12:00 LA SEMAINE PARLEMENTAIRE À OTTAWA
13:00 CINÉ-FAMILLE
Sirius. L'histoire se déroule dans un petit village montagneux. Un petit garçon de onze ans possède un chien policier, baptisé Sirius, à cause du grand intérêt qu'il porte à l'astronomie. La guerre éclate et son père, chef de gare, est mis sous arrestation accusé d'avoir saboté un train. Le petit garçon vivra des heures angoissantes après cette épreuve et à la suite de la réquisition de tous les chiens, y compris le sien.
La princesse Lumière. Dessins animés. Conte de traditions orientales réalisé par Keiji Hoshino. Narr.: Lise Lachenal. Un bûcheron trouve une petite fille dans un tronc d'arbres (Jap.).
14:30 DÉCLIC
15:00 BAGATELLE
16:00 LA COURSE AUTOUR DU MONDE
17:00 FEMME D'AUJOURD'HUI
Reprise d'une émission diffusée au cours des dernières semaines.
18:00 NOIR SUR BLANC
Magazine d'information
19:00 PIERRE ET COMPAGNIE
''Talk-show'' avec Pierre Paquette et Daniel Simard qui nous font revivre des moments merveilleux avec, comme invités à chaque semaine, des personnes du troisième âge.
20:00 LA SOIRÉE DU HOCKEY
Au Forum de Montréal, les Red Wings de Détroit rencontrent les Canadiens. Comm.: René Lecavalier, Richard Garneau et Lionel Duval.
22:30 NOUVELLES DU SPORT
22:45 LA POLITIQUE FÉDÉRALE
22:55 CINÉMA
Flics et voyous (Cops and Robbers). Comédie policière réalisée par Aram Avakian, avec Cliff Gorman et Joseph Bologna.



01:25 CINÉ-NUIT
Rêves de gloire (The Red Badge of Courage). Drame de guerre réalisé par Lee Philipps, avec Richard Thomas et Michael Brandon. Pendant la guerre civile américaine, une compagnie de jeunes soldats apprend à combattre la peur avant d'affronter l'ennemi (USA 74).

DIMANCHE

22 FÉVRIER

8:25 OUVERTURE ET HORAIRE
8:30 PASSE-PARTOUT
9:00 LE PETIT CASTOR
9:30 GRISU LE PETIT DRAGON
9:45 EN TERRE SAINTE
Au royaume d'Hérode... Le nom d'Hérode fait frémir; il évoque certains souvenirs scabreux: le massacre des enfants de Bethléem, la décapitation des apôtres.. Mais quel genre de personnage Hérode était-il donc?
10:00 LE JOUR DU SEIGNEUR
De Rimouski. Cél.: Mgr Gilles Ouellet.
11:00 HERMÉNÉGILDE LAVOIE
''Vision d'un Pionnier du cinéma Québécois''
12:00 LA SEMAINE VERTE
13:00 D'HIER À DEMAIN
La Mecque: ville interdite. La Mecque, deuxième ville d'Arabie Saoudite, capitale religieuse de l'islam, est interdite aux non musulmans. La ville, berceau du prophète Mahomet, est le plus grand centre de pèlerinage de l'islam.
14:00 L'UNIVERS DES SPORTS
Finale de tournoi pee-wee, en direct de Québec. Reportage sur les Jeux du Pacifique en Nouvelle Zélande. Hockey - Canadiens. Activités du carnaval de Québec: ski alpin parallèle; course de motoneiges; 29e championnat mondial de sauts de barils; course de motos sur glace; tournoi de golf sur neige; course de canots, etc.
16:00 ÉCRIVAINS FRANÇAIS
Les Maisons de Colette. La vie de l'écrivain à travers les maisons qu'elle a habitées. Témoignage de sa fille sur ses souvenirs d'enfance. La voix de Collette ellemême vient illustrer cette émission.
16:30 PROPOS ET CONFIDENCES
Inv.: Pierre Dudan (2e de 4) Réal.: Jean Faucher.
17:00 SECOND REGARD
Dernière journée du voyage du pape Jean-Paul II en Asie. Anim.: Myra Cree et Gilles-Claude Thibault.
18:00 HEBDO DIMANCHE
Magazine d'information
19:00 CHEZ DENISE
Téléroman écrit et interprété par Denise Filiatrault.
19:30 LES BEAUX DIMANCHES
Superstar. Téléthéâtre. L'ensemble est conçu comme une miniature qui fait voir les différents mouvements psychologiques, émotifs, qui se passent entre deux jeunes personnes qui en sont à leur première expérience amoureuse, en même temps qu'ils sont aux prises avec l'organisation de leur vie professionnelle. Avec Denyse Chartier, Céline Beaudoin, André Cartier, Jean Coutu, Christine Lamar, Denis Mercier et Gilles Renaud.
20:30 LES BEAUX DIMANCHES
Le Coeur, la tête et l'âme
22:00 LES BEAUX DIMANCHES
Opéra Buffa. Au programme: extraits de Don Pasquale de Donizetti, Rigoletto de Verdi, Elisir d'Amore de Donizetti et Il Barbiere di Siviglia de Rossini. Ouverture Patiche de François Dompierre. Chant.: Judith Forst, Napoléon Bisson, Claude Corbeil et Alexander Gray. Chef d'orchestre: Uri Mayer.

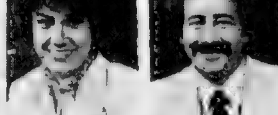


23:00 JEAN-PAUL II EN ASIE
Reportage sur la visite du pape Jean-Paul II aux Philippines. Anim.: Myra Cree et Gilles-Claude Thibault. Réal.: André Simard.
24:00 CINÉ-CLUB
Le Cri du sorcier (The Shout). Drame psychologique réalisé par Jerzy Skolimowski, avec Alan Bates, Susannah York et John Hurt,

LUNDI

23 FÉVRIER

8:55 OUVERTURE ET HORAIRE
9:00 EN MOUVEMENT
9:15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
9:30 ANIMAGERIE
9:45 YOU HOU
Découverte des cinq incroyables modes de perception que sont les sens.
10:00 PASSE-PARTOUT
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
11:00 AUI FIL DE LA SEMAINE
Benoit Marleau reçoit Claudette Taillefer. Recettes: tarte aux oignons et tomates et ampenadas.
11:30 WOODY LE PIC
12:00 NANNY
12:30 MIDI PLUS
Anim.: Suzanne Lévesque et Claude Mailhot.
13:30 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 LE TEMPS DE JOUER
15:00 LES ATELIERS
De Trois-Rivières. Visite à La Visitation, dans le comté de Nicolet-Yamaska, chez M. Henri Laplante, apiculteur, Anim.: Jacques Houde.
15:30 ALBUM DE SOUVENIRS
D'Ottawa
16:00 BOBINO
16:30 ALBATOR
17:00 QUELLE FAMILLE!
Aventures avec Megan Follow, Neil Dainard et Duncan Regehr. L'actrice.
18:00 CE SOIR
Les grands titres des nouvelles nationales et internationales suivis des nouvelles régionales; animateurs: Marie Benoist-Matin et François Riopel



19:00 L'AIR DU TEMPS: ''NANA''
C'est à bord du voilier ''Nana'' que Nicole et Pat vous attendront pour vous faire entendre leurs chansons au gré des vagues et en compagnie du chanteur Marc Fredette et Jean-Louis Hébert qui contera la légende des marins Manitoba
19:30 LAUTREC 81
Variétés. Promotion du disque et de ses vedettes
20:00 DU TAC AU TAC
Teléroman écrit par André Dubois
20:30 TÉLÉ-SÉLECTION
Les Grands Romans: 79, Park avenue. Mélodrame réalisé par Paul Wendkos, d'après l'oeuvre de Harold Robbins, avec Lesley Ann Warren, David Dukes, Marc Singer et Michael Constantine.
22:30 NOUVELLES DU SPORT
22:45 TÉLEX ARTS
22:55 JEAN-CHRISTOPHE
Drame réalisé par François Villiers, d'après la grande fresque romanesque de Romain Rolland. (4e de 9). Avec Klaus Mario Brandauer, Virginie Billetdoux, Bruno Devoldere et Jacques Morel.
23:55 SCÈNES DE LA VIE CONJUGALE
Dramatique réalisée par Ingmar Bergmar, avec Liv Ullman et Erland Josephson (3e de 6). Paula Johan ne laisse plus subsister l'équivoque sur sa relation conjugale. Il décide de quitter Marianne au profit de sa nouvelle liaison. Marianne est stupéfiée: elle n'avait rien vu venir...

MARDI

24 FÉVRIER

8:55 OUVERTURE ET HORAIRE
9:00 EN MOUVEMENT
9:15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
9:30 ANIMAGERIE
9:45 VIRGINIE
10:00 PASSE-PARTOUT
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
11:00 AU FIL DE LA SEMAINE
Anim.: France Nadeau. Inv.: Robert Charlebois
11:30 HEIDI
Dessins animés, Histoire d'une petite fille infirme qui vit à la montagne. La Clé du mystère.
12:00 TES FILLES ET MES GARÇONS
Comédie réalisée par Bruce Bilson
12:30 MIDI PLUS
13:30 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 CINÉMA
Les Sept Chemins du couchant. (Seven Ways from Sundown). Western réalisé par Harry Keller, avec Audie Murphy, Barry Sullivan et Venitia Stevenson,.
16:00 BOBINO
16:30 DON QUICHOTTE
17:00 LES PIERRAFEU
17:30 AUX FRONTIÈRES DU CONNU
Médecine. (dern de 5). L'Aromathérapie. À l'heure actuelle, un grand nombre de malades se détournent de la médecine officielle pour se rabattre sur des médecines plus ou moins parallèles, dont l'aromathérapie. Inv.:
18:00 CE SOIR
19:00 LES MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY
Le secret de la vallée perdue (dern de 2).
20:00 TERRE HUMAINE
Téléroman écrit par Mia Riddez-Morisset.
20:30 RACE DE MONDE
Téléroman écrit par Vitor-Lévy Beaulieu.
21:00 TÉLÉMAG
Magazine d'information. Animateur. Pierre Olivier
22:00 LA FINE CUISINE D'HENRI BERNARD
La fine cuisine adaptée par le chef Henri Bernard à la cuisine familiale: recettes, techniques de base, cuisson et équilibre des menus: escargots à la dijonnaise et gâteau mille-feuilles.
22:30 NOUVELLES DU SPORT
22:45 TÉLEX ARTS
22:55 RENCONTRES
Inv.: Sean Mac Bride (dern. de 2). Prix Nobel de la Paix 1974, fondateur et président (1961-77) d'Amnistie internationale, fils d'un héros de la révolution irlandaise de 1916, Mac Bride explique que les origines et les buts de d'A.I. à l'occasion du vingtième anniversaire de sa fondation. Entr.: Marcel Brisebois.
23:25 CINÉMA
Trois Soirées au Plaza. (Plaza Suite). Film à sketches réalisé par Arthur Hiller, avec Walter Matthau.

MERCREDI

25 FÉVRIER

8:55 OUVERTURE ET HORAIRE
9:00 EN MOUVEMENT
9:15 L'ÉVANGILE EN PAPIER
La vie de Jésus illustrée à l'aide de personnage en papier. Textes: Henriette Major. Auteur et manipulateur: Claude Lafortune. Voix de Jacques Thisdale et Armand Labelle.Narrateur: Gilles Dupuis,. Musique et synthétiseur: Mario Bruneau. Conseiller: Jean-Guy Dubuc. Lazare.
9:30 ANIMAGERIE
9:45 OUFS
10:00 PASSE-PARTOUT
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
11:00 AU FIL DE LA SEMAINE
Anim.: Guy Joussement. Inv.: Kédoc Turcot. Préparation d'un pâté impérial vietnamien.
11:30 VERS L'AVENTURE
Début. Histoire de Mebratu, un jeune garçon qui quitte la maison familiale pour aller à la recherche d'un trésor, avec son chien Dingo et son chimpanzé Doum-Doum. Le Tracteur.



12:00 LES FILLES DU CIEL
Science-fiction d'Allan Bryce
12:30 MIDI PLUS
13:30 FEMME D'AUJOURD'HUI
Extraits de la pièce Exercices de diction pour étudiants américains d'Eugène Ionesco. Entr: Gloria Orenstein, journaliste, nous entretiendra sur Gertrude Stein. Int.: François Faucher. De Paris, entrevue avec Anne Philippe, auteur de Promenade à Xian, par Mariella Righini. Anim.: Claudette Lambert Réal.: Yvette Pard.
14:30 LE TEMPS DE VIVRE
16:00 BOBINO
16:30 PLACE DU FONDATEUR
17:00 TÉLÉ-5
Une petite princesse. (1re de 3). Mélodrame britannique réalisé par Derek Martinus, avec Mary Whitters, Gaynos Hodgson, Deborah Makepeace et Ruth Drumind.
18:00 CE SOIR
19:00 GÉNIES EN HERBE
Jeu-questionnaire animé par Pierre D'Auteuil et réalisé par Marie Benoist-Martin. Ce jeu met en lice les élèves de La Broquerie contre ceux de Somerset.
19:30 GALACTICA
Série américaine de science-fiction avec Lorne Greene, Terry Carter, Richard Hatch et Dirk Benedict. Meilleurs voeux de la Terre. (dern de 2).
20:30 LE TEMPS D'UNE PAIX
Téléroman écrit par Pierre Gauvreau. Avec Nicole Leblanc
21:00 LES 36 CORDES
Jeu-questionnaire animé par Jacques Beaulieu. Réal.: Martin Gaudreau. Inv.: Denise Filiatrault.
21:30 BIZARRE, BIZARRE
22:00 VIET-NAM - LA GUERRE DE 10 000 JOURS
22:30 NOUVELLES DU SPORT
22:45 TELEX ARTS
22:55 CINÉMA
Prise au piège. (Caught). Drame psychologique réalisé par Max Ophuls, avec James Mason. Robert Ryan et Ruth Brady.

JEUDI

26 FÉVRIER

8:55 OUVERTURE ET HORAIRE
9:00 EN MOUVEMENT
9:15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
9:15 ANIMAGERIE
9:45 JE SOUFFLE
10:00 PASSE-PARTOUT
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
11:00 AU FIL DE LA SEMAINE
Gaston L'Heureux. Inv.: Raymond Ferrem Bach, navigateur.
11:30 WICKIE
12:00 PAPA, CHER PAPA
12:30 MIDI PLUS
13:30 FEMME D'AUJOURD'HUI
Entre autres sujets le public est-il satisfait des services psychiatriques au Québec? Comment perçoit-on la maladie mentale au Québec en 1981? Télé-flash. Anim.: Lise Garneau. Réal.: Fernand Ippersiel.
14:30 CINÉMA
Les Rebelles de l'Arizona
(Arizona Bushwbackers). Western réalisé par Lesley Selander, avec Howard Keel, John Ireland, Yvonne de Carlo.
16:00 BOBINO
16:30 POP CITROUILLE
17:00 LES PIERRAFEU
17:30 DU NEUF AU ZOO
18:00 CE SOIR
19:00 PHARE OUEST:
''Une vie bien remplie et une vie autonome''. Nous nous arrêterons à Hoey, près de Prince Albert, en Sask., pour y rencontrer Maurice Ethie,. Puis nous continuerons notre trajet jusqu'à Cudworth en Sask., pour y interviewer Francine Muyard, une Française d'origine polonaise.
19:30 BOOGIE-WOOGIE 47
20:00 LES GRANDS FILMS
Elvis. Drame biographique réalisé par John Carpenter, avec Kurt Russell, Season Hubley, Shelley Winters, Pat Hingle, Robert Gray, Récit des principales étapes de la carrière du chanteur populaire Elvis Presley, depuis sa jeunesse jusqu'en 1969 (USA 79).
22:00 LE TRAVAIL À LA CHAÎNE
Jeu-questionnaire animé par Yoland Guérard et Denis Bergeron.
22:30 NOUVELLES ET SPORTS
22:45 CINÉMA
Tueuses à gages (Hit Lady). Drame policier réalisé par Tracy Keenan Wyann, avec Yvette Mimieux, Joseph Campanella et D. Rambo. Une jeune femme exerce l'étrange métier de tueur à gages. Son charme lui permet d'accomplir ses missions sans jamais éveiller les soupçons. Mais un jour, elle manque de courage et laisse vivre sa victime (USA).

VENDREDI

27 FÉVRIER

8:55 OUVERTURE ET HORAIRE
9:00 EN MOUVEMENT
9:15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
9:30 ANIMAGERIE
9:45 MON AMI GUIGNOL
10:00 PASSE-PARTOUT
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
11:00 IL ÉTAIT UNE FOIS L'HOMME
Dessins animés réalisés par Albert Barillé. L'histoire de l'homme, des origines de la vie jusqu'à nos jours, La Révolution française, 1789-1814.
11:30 CHER ONCLE BILL
12:00 AU PAYS DE L'ARC-EN-CIEL
12:30 MIDI PLUS
13:30 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 CINÉMA
Pleasantville. Drame réalisé par Kenneth Locker, avec Gale Sondeergaad, Suzanne Weber et Michael del Viscovo jr.
16:00 BOBINO
16:30 DES DIEUX ET DES HOMMES
17:00 HISTOIRES D'HIER ET D'AUJOURD'HUI
18:00 CE SOIR
19:00 HEBSO
Magazine d'affaires publiques animé par Frédéric Nicoloff et réalisé par Claude Boux.
19:30 À CONTREPOIDS
Jeu-questionnaire. animé par Normand Bélanger. Cette semaine, Normand recevra deux participants d'Edmonton.
20:00 LE MONDE DE MARCEL DUBÉ
Florence (1re de 4)
20:30 HORS SÉRIE
Moi Claude, empereur. (5e de 13). Drame réalisé par Herbert Wise, d'après un roman de Robert Graves. Avec Derek Jacobi, Brian Blessed, Sian Phillips et David Robb. La Potion miracle,.
21:30 SCIENCE-RÉALITÉ
22:30 NOUVELLES ET SPORTS
22:45 CINÉMA
Police Python 357. Drame policier réalisé par Alain Corneau, avec Yves Montand, François Périer et Simone Signoret.
00:50 CINÉ-NUIT
Le Fort invincible (only the Valiant). Western réalisé par Gordon Douglas, avec Gregory Peck et Barbara Paytorr. Sur l'ordre de son colonel, un capitaine désigne son rival amoureux pour l'accomplissement d'une mission dangereuse. Il s'attire ainsi le mépris de la femme qu'il aime et de ses soldats.

La Broquerie

Un voyage-échange se prépare

Dix-huit étudiants des 10e, 11e et 12e années et deux professeurs de l'école secondaire travaillent activement à leur voyage-échange du printemps.

En plus de planifier un itinéraire, ils ont aussi à prélever des $ pour accueillir le groupe jumeau de Schefferville et lui faire visiter notre "friendly province". Pour ce faire, le comité organise une partie de cartes-bingo et fera une demande d'octroi à Francofonds et à la commission scolaire.

En plus, nos voyageurs projettent un court séjour touristique à Montréal et Québec. Pour financer ce voyage, les participants vendront des étiquettes gommées (address labels) et feront des menus travaux comme du ménage, du déblayage de neige, des travaux à la ferme - ménagez vos muscles et votre coeur.

Téléphonez à Ronald Gosselin au No 424-5368 ou à Jacqueline Lafrenière au No 424-5218. Vous verrez de plus amples renseignements sur les pancartes dans nos maisons d'affaires.

Les étudiants de La Broquerie et leurs deux accompagnateurs, Ronald Gosselin et Gisèle Vielfaure partent le 21 avril. Ils font le trajet de Winnipeg - Sept-Iles en avion et de Sept-Iles à Schefferville, ils voyagent en train. Ils seront de retour le 3 mai pour accueillir les visiteurs de Schefferville qui seront avec nous du 21 au 27 mai.



Comme on le signalait la semaine dernière, 15 chefs et cheftaines du mouvement scout de La Broquerie se sont engagés solennellement à vivre l'idéal scout. Sur la photo on reconnaît (de gauche à droite) Lucie Kirouac, Mona Gauthier et Hélène Nadeau (première rangée), Annette Moquin, Evelyne Fournier, Rachelle Ouellet (deuxème rangée), Anita Bouchard, Lucille Tétrault, Yolande Laurencelle (troisième rangée), Gilbert Tétrault, Louise Balcaen, le frère Réal St-Pierre, Lina Décelles et Jules Balcaen (quatrième rangée).

Les habs: déjà mieux que l'an passé

Chez l'organisation des Habs on a encore les yeux sur une série éliminatoire dans la Division "A". Grâce à des victoires de 7-4 jeudi dernier contre Mitchell et samedi contre Lorette (7-5), les Habs s'assurent presque de la Division "A". On note aussi qu'avec 3 parties à jouer, les Habs ont déjà une fiche de victoire supérieure (15-16) à celle de l'an passé.

Côté compteurs, Rénald Piché est toujours en 2e place dans la ligue avec maintenant 67 points - 32 buts et 35 mentions d'assistance - une moyenne de 3 points par partie. Il faut dire que les deux dernières parties lui ont été profitables - 3 buts contre Mitchell et 4 contre Lorette.

Le meilleur compteur de l'an dernier, Gilbert Dubé, n'aura pas la chance de répéter son exploit. Accablé de blessures à l'épaule et à une hanche toute la saison, il a encore été mis hors du jeu samedi soir et l'équipe aura probablement à se passer de ses services pour le reste de la saison.

Prochains matchs à domicile: samedi 21 février.: contre Saint-Malo - Lundi 23 février: contre Niverville.

Mini-alpec

Les ateliers de mini-alpec ont eut lieu le 12 février à l'école secondaire. Environ 80 personnes de La Broquerie, Sainte-Geneviève, Sainte-Anne, Richer et Ross y participaient.

Sous le thème "Baptisés en Jésus", la session préparait une explication des gestes du baptême qui seront mis en valeur à chaque célébration du temps du carême. On espère que chacun pourra à cette occasion revivre son propre baptême.

Rino OUELLET

Ça curle

Savez-vous où étaient les partisans des Habs samedi soir? À Sainte-Anne: Ils "curlaient". Les organisateurs n'ont pas eu de difficulté à trouver les 32 équipes pour le bonspiel 1981. On y retrouvait entre autre deux équipes de jeunes.

C'est l'équipe Lafrenière/Perrin qui a remporté le trophée du premier "event", l'équipe Normandeau/Tétrault a remporté le 2e et l'équipe Taillefer et fils qui a gagné le 3e. En somme, une fin de semaine intense pour les partisans d'un sport qui prend de plus d'envergure à La Broquerie.



Les gagnants du 2e concours: Rosaire et Janine Normandeau, Jean-Guy et Lorraine Tétrault.



Les gagnants du premier concours: Yves et Denise Lafrenière, Denis et Lucille Perrin.



Les gagnants du 3e concours: Guy, Gérard, Debbie et Estelle Taillefer.

Félicitations à Antoine et Isabelle Bourrier qui, dans l'espace d'une semaine, devenaient 2 fois grand-père et grand-mère. (Voir Vie sociale)

Calendrier:

Le jeudi 18 février, assemblée mensuelle du comité culturel.

Saint-Joseph

Aimé Rémillard est élu syndic

Les paroissiens de Saint-Joseph tiennent à remercier M. Henri Damphouse pour tous les services rendus lors de son mandat de trois ans comme syndic de la paroisse. Nous souhaitons la bienvenue à notre nouvel élu, M. Aimé Rémillard, et bonne chance à tout le groupe, soit MM. Roger Parent et Maurice Bonin.

Nous sommes avec vous, soyez en sûr, pour que notre petite paroisse continue à s'épanouir à travers notre bon pasteur, M. Louis Morin, les différentes organisations, et tous les paroissiens qui se tiennent la main pour qu'ensemble nous avancions toujours.

Nous voici, nous aussi, amis de la paroisse de Saint-Joseph, prêts à vous donner de nos nouvelles aussi souvent qu'on voudra bien nous appeler ou laisser une note à la poste.

Vie conjugale

Vous avez des parents, des amis qui vont se marier, fêter un 25e anniversaire (ou plus) de vie conjugale vous organisez quelque chose qui intéresserait vos amis, alors laissez-nous le savoir au No 737-2355.

Il ne faudrait surtout pas croire que nous voulions empiéter sur les nouvelles des paroisses environnantes. Il faut comprendre que Saint-Joseph n'est qu'un petit coin au sud de notre belle province, à près de dix milles de nos voisins du Sud, Letellier, et un peu plus de 12 milles de Saint-Jean-Baptiste, au nord. Nous faisons partie du même conseil Montcalm, tant au point de vue municipalité que du conseil des Chevaliers de Colomb.

Nos enfants ainsi qu'un grand nombre de ceux de Letellier, se partagent l'école centrale, qui est à Saint-Jean-Baptiste. Alors si parfois on vous donne des nouvelles de l'école, ou des différentes organisations des environs, c'est que nous en faisons partie et sommes fiers d'en parler à l'occasion.

Marie SARRASIN

INTERROGATION

Réjouissons-nous, bon sang! ! !

"C'est l'Festival, Festival du Voyageur, eh-oh,
Vive la gaieté, la joie, la bonne humeur.
C'est l'temps de chanter, de fêter de bon coeur
C'est l'Festival, Festival du Voyageur"

Oui, comme le chante Maurice Paquin, c'est le Festival à Saint-Boniface! Des quatre coins du Manitoba, les gens viendront chanter leur joie, viendront crier, célébrer, se détendre. Puis, dans d'autres coins de la province, un Carnaval ici, un Festival là viendront ajouter du piquant au quotidien, viendront couper la monotonie de l'hiver, viendront nous rappeler que l'homme est fait pour fêter. Tout nous invite à nous lancer à plein dans les festivités de ces rassemblements par les gens, pour les gens. Tout nous invite à crier à qui veut l'entendre, notre joie, la fête!

Et pourtant, devant tous ces grands déploiements, nous réagissons différemment. Certains savent sourire, participer et vivre à plein. D'autres vont sourire et "endurer". D'autres se disent et médisent: "Veux-tu me dire ce que font tous ces fous?" "Un festival? Moi, je n'ai pas le temps pour ça" "La fête? C'est pour les jeunes, pas pour moi, j'ai d'autres choses importantes à faire!" "Fêter, c'est une perte de temps et d'argent pour du vent!" "C'est-y terrible, que d'exagérations, les gens ne font que boire et se rendre ridicule!"

Et la liste s'allonge... long comme le bras! Nous sommes en pleine crise de la fête! Blasés, nous avons perdu le goût de la fête, nous ne savons plus rire et chanter, danser et crier!

Et pourtant, la fête, c'est quelque chose de tellement humain. Nous avons tous besoin de fêter, nous avons tous besoin d'exprimer la joie. C'est une réalité qui surgit, quand nous ne la supprimons pas, du plus profond de notre personne.

La grande fête des ressuscités

Le chrétien, c'est l'homme de la joie, de la fête. Mais non de la fête superficielle, articielle, mais bien de la fête profonde. Le joie du chrétien lui vient de cette certitude qu'il a d'être aimé du Père. Je suis joyeux car le Père m'aime et que son Fils ressucité et vivant au milieu de nous m'en donne la preuve. La joie prend naissance dans cette vérité et elle allume toute la vie du chrétien.

Réjouissons-nous, bon sang! Nous en avons assez de chrétiens tristes, aux visages de carême! ! La Parole de Dieu nous convie à la fête. Jésus est le Seigneur de la fête! Il nous invite à courir les rues, à danser de par le monde, proclamant son salut, sa vie, sa lumière! Dieu est fête. Il vient à nous des fêtes, il suscite chez nous des fêtes, il nous parle de LA fête, la grande fête des Ressuscités.

Un peuple, une communauté de croyants qui deviendraient incapable d'organiser des fêtes s'enliseraient vite dans une monotone tristesse de jours sans histoire, d'événements sans avenir.

Nous le disons souvent: "j'ai le coeur en fête", "je fais la fête". Alors, faisons éclater la fête, la vraie!

Celle qui nous permet de vivre pleinement, avec tous les fibres de notre personne, plongés dans une histoire qui nous façonne, un présent qui nous fait croître, un avenir qui nous appelle.

Celle de deux amoureux qui, les yeux dans les yeux, s'avouent: "Je t'aime"!

Celle des enfants qui font trembler autour de nous, par leur force et leur énergie, nos structures et nos fermetures, par cette joie folle qu'allume en eux l'amour du Père.

Comme une traînée de poudre

Celle de jeunes qui aiment "lâcher leur fou" car la vie les dépasse, les appelle.

Celle du chrétien qui reçoit gratuitement l'amour du Père et qui le partage avec ses frères et soeurs, joyeux dans l'espérance, d'une joie qui anime sa prière, qui donne courage dans les épreuves, qui pousse à ne jamais cesser d'aimer.

Celle des Ressuscités, qui comme une traînée de poudre, allument des feux de joie autour d'eux.

Celle du Seigneur Jésus, le Vivant, contagieux de joie, lui qui ne souffle pas la mèche qui fume encore.

Oui, dans la fête, la joie de chacun se trouve multipliée par la joie des autres. Mais pour vraiment fêter, il faut beaucoup aimer. Jésus, source de toute joie, nous appelle ses amis afin que notre joie soit plus grande. Saint-Augustin disait que le coeur qui aime, chante. Si nous sommes tristes, désemparés, à bout de souffle, dépressifs, découragés, ne pourrions-nous pas nous demander: "Seigneur, si je ne suis pas dans ta fête, suis-je dans ton amour?"

Claude BLANCHETTE

Élie

De la visite rare au village

Le 22 janvier, mourait, à l'hôpital général de Sparta, en Ontario, M. Frédéric Gervais, âgé de 84 ans. Ancien paroissien d'Élie, il avait déménagé dans une ferme près de Sparta, en 1945. Sa femme, Marie-Louise Beaudry, le précéda dans la tombe en 1974. Il laisse dans le deuil ses 14 enfants, dont 8 garçons et 6 filles, Louis et Télésphore de Saint-Thomas de Joliette, Adrien de Barry, Henri de Scarborough, Laurent de Montréal, Mgr Marcel Gervais de Windsor, l'abbé Charles des Phillipines, Lucien de Hudson, P.Q., Majella Dowhaniuki de Waterloo, Thérèse et Estelle Gauthier de Détroit, Marie-Ange Crocker de Sparta, Céline Howard de Kingston et Denyse Regan de London, un frère, cinq soeurs, 51 petits-enfants et 12 arrière-petits-enfants. Il repose dans le cimetière de Saint-Thomas de Joliette.

M. Gervais eut le bonheur d'assister le 25 juin 1980 au sacre comme évêque, de son neuvième fils, Marcel, par Mgr John Michael Sherlock, évêque de London, dont il devient l'évêque auxiliaire. Mgr Gervais naquit à Élie le 21 septembre 1931 et déménagea avec sa famille à l'âge de 14 ans à Sparta, Ontario ou il fit ses études secondaires à "St-Joseph's High School" de Saint-Thomas.

Il fréquenta pendant sept ans le séminaire de St. Peter's où il obtint un baccalauréat ès art en 1954, avec spécialisation en philosophie. Il a été ordonné prêtre en 1958. Mgr Gervais a poursuivi ses études universitaires supérieures à Rome et à Jérusalem.

Le 16 novembre 1980, la paroisse d'Élie avait l'honneur de souhaiter la bienvenue à un natif de la paroisse en la personne de Mgr Gervais. Il célébra la grand'messe, assité d'un autre fils de la paroisse, l'abbé Gilles Beaudry, et du curé, le père Laurent Godbout.

Rose GIRARD

Lorette

Une ancienne collaboratrice se retire

Après vingt-neuf ans de services données à la communauté de Lorette, Mme Rosa Therrien, ancienne collaboratrice à **LA LIBERTÉ**, n'est pas une inconnue parmi nous, après avoir vécu depuis sa naissance dans la paroisse.

En 1951 elle remplaça Mlle Rose Senez qui ne manquait pas de nous informer de tous les événements ou activités qui advenaient dans notre milieu. Elle mérite certainement un chaleureux et reconnaissant merci.

Mme Terrien me disait qu'elle n'oubliera pas sa première chronique rédigée sur la fondation française des parents et maîtres de l'école en 1951. C'est parfois difficile de s'exprimer quand on est soi-même au comité exécutif, mais elle a toujours envisagé ses obligations avec bonne humeur et courage, sur toutes les organisations de la paroisse.

En 1962, elle se joint aux filles d'Isabelle tout en étant dans la Congrégation des dames de Sainte-Anne dès le début de son mariage. Puis en 1964, notre évêque lança un appel dans chaque paroisse pour former un organisme féminin pour servir l'église et la communauté.

Les dames de Lorette se mirent au travail et Mme Rosa Therrien devint présidente de la Ligue des femmes catholiques. Elle était une ligueuse très active et sympatique.

Depuis 1974 elle jouit des bienfaits du club de l'âge d'or, où elle se sent paisible et heureuse. Je suis convaincue que ses années ont été remplies et très enrichissantes. Que Dieu vous protége et vous garde encore longtemp parmi nous, Mme Therrien.



Mme Rosa Therrien

Lilliane LANSARD

Sainte-Rose- du-Lac

La salle du Club d'âge d'or inaugurée

Samedi 14 février avait lieu l'ouverture officielle de la salle du Club d'âge d'or, appelé "Jolly Club", située dans la Maison Dollard, notre nouveau Centre culturel. La cérémonie a eu lieu dans une salle polyvalente, au sous-sol du Centre. Il s'agit d'une vieille école à trois étages, réaménagée de façon moderne, ces deux dernières années, au coût de $200,000.

Près de deux cents personnes se sont rassemblées pour l'occasion, y compris des membres de plusieurs clubs des villages voisins.

Le programme, animé par le père Gérald Labossière, comprenait des chansons et des discours de plusieurs représentants d'organismes publics.

Le père Ed Kosa, vicaire, récita la prière d'ouverture. Une chanson, composée par le maître de cérémonie, donna ensuite le ton du jour. Mme Isabelle Archambault, présidente, souhaita la bienvenue. Un message de M. Frank Parent, exprimait les bons voeux du village, propriétaire légal du centre. M. Jos VandePoele, préfet de la municipalité rurale, offrit les souhaits de son conseil.

M. Pete Adam, député provincial de Saint-Rose, exprima eusuite ses bons sentiments. Le député fédéral de Dauphin, M. Laverne Lewycky, livra plusieurs pensées inspiratrices, en français comme en anglais. Suivit, au micro, M. Cal Zacharias, responsable régional du programme des Nouveaux Horizons. Il présenta un cadre à la présidente, au nom du ministre fédéral de la santé, Mme Monique Bégin.

Un chèque de $15,000

Le député provincial de Dauphin, M. Jim Galbraith, se fit le représentant du ministre des affaires culturelles, Mme Norma Price, pour offrir à la communauté de Sainte-Rose le plus beau cadeau de la journée; un chèque de $15,000.00 à fins récréatives.

M. Alan Ingelbeen, apporta les souhaits du Club Kinsmen; M. Paul Brunel représentait les Chevaliers de Colomb, les grands artisans et promoteurs du centre.

La partie la plus "émotionnante" du programme fut la reconnaissance rendue à M. Louis Molgat. Le père Labossière le présenta comme un homme comme tous les villages aimeraient en avoir: "Homme à la retraite, mais gai et actif comme un jeune homme, quêteur hors pair, mais généreux de son temps et argent, au passé déjà riche comme enseignant et organisateur, aujourd'hui encore, animateur volontaire à plein temps".

M. Donat Fortin lui offrit une nouvelle sacoche, cadeau des membres reconnaissants.

Le père Kosa lut une prière spéciale pour la dédicace de la nouvelle salle, et le ruban, tenu par deux aînés de la place, M. Oscar Archambault (96 ans) et Mme Fitzmaurice (88 ans), fut coupé par Mme Betty Proulx, une artisane de mérite dans le milieu.

Après le "O Canada" bilingue, l'on se rendit visiter les nombreux appartements du centre, qui en plus de la salle d'âge d'or, comprend le salon des Chevaliers, une bibliothèque, un musée et des bureaux.

Un goûter clôtura l'après-midi, un moment glorieux pour les vieux et les organisateurs locaux.

Robert Paquette est venu

Un concert de grande classe, le plus professionnel que Sainte-Rose ait probablement jamais entendu, a eu lieu dimanche 15 février, au gymnase de l'école élémentaire.

Robert Paquette, entouré d'un orchestre de musiciens de métier, enchanta l'auditoire durant deux heures. Ses chansons traitent de sujets variés et comme par exemple l'âme acadienne, l'aventurier ontarien, le minoritaire francophone et les sujets plus classiques.

L'artiste, encore inconnu dans le milieu, se révéla d'une simplicité désarmante. Sans risquer le vulgaire, il sait faire participer un auditoire jusqu'à se taper les cuisses. Des mots amusants lancent chaque chanson.

Un auditoire plutôt âgé apprécia grandement l'artiste, à la voix puissante et douce à la fois. Il eût enchanté encore davantage un auditoire d'étudiants. Et le dimanche il faut parfois "curler"!

Père Gérald LABOSSIÈRE

Saint-Adolphe

À l'école, ça bouge

L'école Saint-Adolphe, composée de 275 élèves, 17 professeurs et 3 auxiliaires, n'a pas le temps de s'ennuyer durant les semaines et les mois à venir. Les activités sont nombreuses et variées. Tous les élèves et les professeurs ont de quoi se tenir occupés.

Donner et transmettre des compétences académiques aux élèves n'est pas chose unique dans une école. Les activités sportives, culturelles et récréatives sont toutes des aspects qui complètent la vie scolaire d'un étudiant. L'élève doit maîtriser des compétences, mais aussi, il doit apprendre en aimant venir à l'école. L'objectif majeur de notre école est la qualité de la vie étudiante: le plaisir de venir à l'école. Tous les aspects d'une éducation, l'académique, les sports, la culture font en sorte de faire un produit complet et surpassé, et chez-nous, ça se fait.

Voici quelques exemples d'activités majeures qui se dérouleront chez nous durant les trois à quatre mois à venir; aussi, ce sont des activités qui impliquent des élèves de tous les niveaux.

- La chorale des Turlutins: elle est à composer le chant et la musique pour la Journée d'accueil scolaire de septembre prochain (chant et musique) qui iront à toutes les écoles/classes françaises et immersion du Manitoba). Aussi, la chorale prépare un concert d'envergure pour le début de mai.
- Le Glee Club: les professeurs et élèves sont à composer et à mettre sur pieds deux opérettes, une pour les petits (1ère à la 3e), et une autre pour les plus vieux (4e à la 9e). Le tout devra se réaliser pour le début mai et sera présenté à la communauté.
- Exposition scientifique: afin de participer pleinement à l'exposition scientifique divisionnaire, l'école aura sa propre exposition du 16 au 19 mars. Les scientifiques locaux sortiront des ombres.
- Concours d'élocution: notre école se charge d'être hôte du concours divisionnaire à la fin d'avril.

Nous pourrions en énumérer une dizaine d'autres qui concernent l'école et sa clientèle. Nous devons dire que le support des parents est très bon et que les élèves ne sont jamais sans défi. Avec des parents qui appuient, avec des élèves motivés, et avec un personnel dynamique, l'école Saint-Adolphe bouge... ça bouge vite... ça grouille...

À tous les curieux de l'extérieur, venez-voir coment l'on fait ça chez nous...

Denise HANCOX

Saint-Léon

Michel Talbot remporte un prix au Festival de poésie

Les 10, 11 et 12 février se tenait le Festival de poésie et d'art dramatique de la division scolaire La Montagne au Centre récréatif de Saint-Léon. Les participants venaient des écoles de Bruxelles, Saint-Alphonse, Mariapolis, Swan Lake, Somerset, Notre-Dame-de-Lourdes, Saint-Claude et Saint-Léon.

Le froid intense de mardi a causé des inconvénients, mais beaucoup de parents sont venus encourager leurs enfants. Nous avions l'honneur d'avoir comme juge en cette occasion Mlle Irène Mahé du Cercle Molière.

Tous les participants méritent d'être félicités pour avoir eu le courage de monter sur les planches et de très bien réciter leur poème. Malheureusement, tous n'ont pas gagné de trophées. À Saint-Léon nous en avons un. C'est le petit Michel Talbot de la 3e année qui l'a mérité. Aux autres qui ont eu des mentions honorables, bravo aussi, et bonne chance pour l'année prochaine.

Les deux soirées de théâtre, mercredi et jeudi, furent bien appréciées. D'après Mlle Mahé, les pièces étaient de bonne qualité, bien présentées par de bons acteurs. (Le Cercle Molière aura une relève)

Le comité responsable du festival mérite d'être mentionné, car en plus du travail de préparation, la présence de Edith Rondeau, Noreen Grenier, Odile Martel, Estelle Comte, Henriette Labossière, Hélène Labossière, Linda Grenier et Lucille Rondeau, était constante. Un autre travail qu'il faut souligner c'est celui de Rose-Alma Labossière et de ses aides. Claire et Antoinette Grenier, qui étaient chargées des rafraîchissements.

Petites nouvelles

En plus, mardi soir, une dixaine de Saint-Léonais se sont rendus en autobus avec les gens de Lourdes, voir "Florence" au CCFM. Nous sommes tous revenus enchantés! Félicitations aux bons acteurs du Cercle Molière! Nous attendons impatiemment, "Séraphin Poudrier".

Dimanche le 15 février une soirée d'amateurs (genre vin et fromage) était organisée par le sous-comité du Centre récréatif. Plusieurs talents locaux et quelques-uns des villages environnants ont diverti la nombreuse assistance.

Il fait bon déguster vin et fromage tout en "fraternisant", en écoutant histoires et chants, musique. Décidément, il y a des talents inconnus dans La Montagne! Une telle occasion devrait se répéter plus souvent, c'est l'avis de plusieurs.

Marie C. LABOSSIÈRE

Calendrier

Le Carnaval annuel organisé par les Chevaliers de Colomb aura lieu les 7 et 8 mars prochain. Samedi sera une journée de compétitions sportives se terminant par une danse et le couronnement de la reine.

Dimanche débutera par un déjeuner aux crêpes, suivi de sports, chants, etc. Venez manger, jouer, danser, chanter au Centre récréatif!

Saint-Boniface

300 paroissiens ont visité le presbytère rénové

Le mercredi 4 février, suite à la réunion mensuelle de la Ligue, une trentaine des membres se rendaient au presbytère de la paroisse pour aider à "pendre la crémaillère". Cependant, si nous n'y avons vu ni cheminée ni crémaillère, la chaleur de l'accueil et l'esprit fraternel étaient bien présents.

Ce soir là, les prêtres au service de la paroisse ouvraient grandes les portes de leur presbytère en geste d'accueil à leurs paroissiens afin de leur faire visiter les locaux rénovés de cet édifice.

Ce fut avec grande joie qu'environ 300 paroissiens répondirent à cette invitation pour voir les merveilleuses transformations qui s'y étaient opérées! Chaque prêtre peut jouir maintenant de locaux plus privés, plus spacieux pour vivre sa vie de prière, de travail et d'étude. C'est évident qu'il fallait cette transformation pour permettre à nos prêtres de vivre les exigences d'une vie trépidante.

Fiers de savoir

Dans leurs appartements privés, bien éclairés et bien décorés, où chacun a mis sa petite touche personnelle, ils peuvent maintenant reprendre des forces, méditer et recevoir leurs amis.

Après la visite des locaux, les paroissiens et prêtres purent échanger amicalement dans une atmosphère de détente fraternelle.

Nous félicitons ceux qui ont eu la merveilleuse intuition d'un tel projet et tous les paroissiens sont fiers de savoir que leurs prêtres sont maintenant logés dans des locaux à la taille de leurs tâches respectives.

Marie GAUTRON

Saint-Jean-Baptiste

Un programme pour la bonne forme

35 personnes se donnaient rendez-vous à l'Institut Collégial, le 9 février pour entendre M. Robert Ransom parler de la nécessité d'être en bonne forme physique. La réunion se déroulait dans le cadre d'un programme offert par le ministère des Loisirs et des Sports, qui vise à rendre les Manitobains conscients du rôle primordial que jouent la bonne nutrition et un bon état physique dans leur vie quotidienne.

Dans ce programme, on discute les sujets suivants: gain de poids, perte de poids, constituantes d'une bonne forme physique, évaluation de sa propre condition physique, mise sur pied d'un programme d'entraînement ou d'exercices.

Plusieurs films furent présentés pour compléter la présentation. M. Ransom se fit un plaisir de répondre aux nombreuses questions du groupe. Il distribua plusieurs brochures sur le sujet. Ce programme est offert gratuitement à travers la province. Tout groupe intéressé à ce programme peut recevoir de plus amples informations en contactant le "Departement of Fitness, Recration & Sport" au 304 - 379 rue Broadway, Winnipeg. Tél.: 944-3737.

Sheldon BOUCHARD



Il y a avait du monde, l'autre soir, lors de la soirée "Awareness". (Photo: Denis Foldart)

Le représentant de la zone I s'est défendu

Encore une fois, la douce température bien appréciée de tous a failli jouer un mauvait tour au bonspiel des Chevaliers de Colomb du Conseil Montcalm, dimanche le 15 février. Divisées en groupes A et B, les 16 équipes mixtes ont réussi avec un peu d'imagination à compléter les 3 parties de 4 bouts.

Les équipes du groupe B, ayant gagné la journée au total des points, se sont fait rembourser les frais d'entrée et, en plus, le meilleur quatuor du groupe B dirigé par Jacques Daneault a battu les meilleurs du groupe A pour se mériter le trophée du Conseil Montcalm.

Plus tôt dans la semaine, l'équipe locale, composée de Jim Dewart, Paut Daneault, Ronald Perron et Robert Lafond, défendait les couleurs de la Zone I au Tankard provincial à Brandon. Après avoir gagné les deux premières parties, nos hommes en ont perdu deux vendredi le 13 pour se retirer du championnat.

Comme le disait un ancien d'Altona, il y a longtemps que le représentant de la Zone I ne se soit si bien défendu. Bravo les gars! À noter que notre équipe est vraiment de Saint-Jean-Baptiste même si officiellement elle doit se présenter sous les couleurs du Curling Club de Morris parce que c'est de là qu'elle doit jouer pour le championnat de la Zone. À l'année prochaine!...

Céline & Florent BEAUDETTE



Les gagnants du Conseil Montcalm: Jacques Daneault, Richard Sabourin, Monique Daneault et Elaine Sabourin (Photo: Florent Beaudette).

Coup de pouce

Si vous appréciez le travail fait par vos correspondants, envoyez donc votre coup de pouce si vous ne l'avez pas déjà fait.

Calendrier

22 février - Partie de cartes organisée par la Ligue des femmes catholiques -- programme surprise.

7-8 mars - Carnaval d'hiver de Saint-Jean-Baptiste -- concours de pitoune, etc... tous les profits iront au fonds de construction.

31 mars - Date limite pour les histoires des familles pour le livre centenaire de la municipalité Montcalm.

Saint-Pierre-Jolys

L'école a tenu son carnaval d'hiver

Le carnaval d'hiver de l'école secondaire de Saint-Pierre-Jolys a eu lieu la semaine dernière. Le vendredi soir il y avait une partie de "broom-ball"; les jeunes seniors contre la Gendarmerie Royale et celle-ci en est sortie victorieuse.

Les jeunes filles avaient une partie de gouret contre les "Tom Thumbs". Qui pensez-vous a gagné? Mais les Tom Thumbs, naturellement. Le tout fut suivi d'une danse et du couronnement de la Reine du carnaval qui était aussi nommée automatiquement la Reine des coeurs.

La demoiselle chanseuse fut Lise Lambert, et les princesses ont été Lucille Lambert, Jocelyne Côté et Micheline Robidoux. Le carnaval remporta environ $4000, qui serviront pour acheter des équipements de sport, etc. pour l'école.

Les gagnants de la tombala furent: Eudore Lacasse, Anna Hiebert et Mme Fedi

Les gagants du tournoi de curling furent: 1e Robert Marion de Saint-Jean-Baptiste vaingueur de Lynne Chouinard de Saint-Malo; 2e Charles Bastiannssen de Saint-Pierre a gagné centre Lise Lambert de Saint-Malo; 3e Jocelyne Bruneau, Saint-Pierre a vaincu Marie-Lynne Desrosiers de Saint-Malo.

Ensuite les gagnants du ski poker derby furent: Luc Carrière, Catherine Robertson et Wayne Gagné.

Le tout se termina par une boîte à chansons dimanche soir. Les élèves responsables se disent très contents et satisfaits de la participation et des efforts de tous, pour avoir aidé et travaillé à un week-end bien réussi.

La ligue de l'après-midi pour le "fun"

Le Curling de Saint-Pierre comprend plusieurs ligues - ligue des femmes - des hommes - des jeunes et mixte, mais il y en a une autre aussi qui s'appelle "ligue de l'après-midi pour le fun".

Le seul critère est de vouloir s'amuser ensemble et d'avoir entre 16 ans et 80 ans. Cette ligue comprend en tout 10 équipes. On se rencontre une fois par semaine le mercredi après-midi et par la suite on prend du café, on jase ou encore on joue une bonne partie de 500.

Jeudi dernier, ils ont eu un petit bonspiel. L'équipe de Ken Loeppky, Eléonor Morrissette, Edith Gagné et Ernst Van Der Loan rapportèrent les honneurs de la première section sur l'équipe de Gerry Roy, Gérard Curé, Georges Carrière et Susan Délorme.

L'équipe de Ernest Audette, René Desharnais, Maurice Lacroix et Aline Lahaie rapportèrent la deuxième section sur l'équipe de Léon Morrissette, Robert Loeppky, Daniel Haymas et Bart Hak.

Au cours de la journée, sur 10 équipes, trois se sont amusées à attraper des bêtes, oui des bêtes puantes. Au prix des fourrures sauvages, peut-être on les collectionne pour se faire un manteau... qui sait?

Simone PÉLOQUIN

Pensez au coeur

Février n'est pas fini...
Protégez votre vie et celle de ceux que vous aimez.
Donnez à la Fondation des maladies du coeur.

Les volontaires passeront à votre porte encore cette semaine pour solliciter vos dons. Ne les refusez pas. Saviez-vous qu'on estime à plus de 2 milliards de dollars les pertes monétaires encourues en salaires perdus et soins médicaux aux maladies du coeur et des accidents cérébro-vasculaires?

La Fondation canadienne des maladies du coeur est l'unique organisme à but non lucratif, au Canada, qui est voué entièrement à l'étude, au contrôle et à la prévention des maladies du coeur et des vaisseaux sanguins. Il s'agit d'une fédération composée de dix fondations et divisions provinciales, et regroupant des milliers de citoyens dévoués dans toutes les régions du Canada.

Le responsable dans notre région est M. Roger Roy de Saint-Pierre-Jolys.

Saint-Lazare

Les règlements: il faut prendre ses responsabilités

Les règlements concernant l'usage des motoneiges dans les rues du village, sont-ils faits pour être observés ou pour être enfreints? Si c'est pour être enfreints pourquoi se donner peines et misères à les faire passer au conseil?

Mais si ces même règlements doivent être observés, qui doit les observer? Est-ce seulement les enfants et les adolescents ou est-ce tout le monde? Est-ce que tout le monde comprend aussi les parents et les membres du conseil? Si oui, ne croyez-vous pas qu'il est grand temps de pratiquer ce que nous prêchons? Peut-être que nous préférons attendre que quelqu'un se fasse blesser sérieusement? Il aurait pu facilement en être le cas l'autre dimanche alors qu'une motoneige, sur laquelle étaient montés trois enfants, est entrée en collision avec une voiture. Dieu merci, ni l'un ni l'autre n'allait vite et c'est la motoneige qui frappa la voiture. Que serait-il arrivé si s'eût été la voiture qui eût frappé la motoneige et les trois enfants? Nous n'osons même pas y penser.

Si nous continuons à être indifférent vis-à-vis ces règlements et si nous ne prenons pas nos responsabilités au sérieux nous aurons à faire face à une ou des tragédies et ce sera trop tard. Les, "J'aurais bien dû aussi la serrer" n'arrange jamais rien et n'empêchent pas les tragédies.

Quoi faire dites-vous? Il faut commencer par le commencement, il faut que les parents et les plus vieux parmi les jeunes donnent le bon exemple. N'oublions pas le vieux dicton qui dit: "C'est plus facile de prévenir que de guérir".

Armand GUÉNETTE

Bingo des Dames

Les dames auxilliaires de la paroisse organisaient un bingo et une vente de patisseries l'autre dimanche et les profits réalisés iront au "Heart Fund du Manitoba".
On nous dit que ce fut un succès.

La Montagne

Nouveaux locaux à l'hôpital de Swan Lake

Le dimanche après-midi 8 février avait lieu l'ouverture officielle des nouveaux locaux de laboratoire et de rayons X à l'hôpital de la municipalité de Lorne à Swan Lake M. Henry Einarson, membre de l'assemblée législative pour la circonscription de Rock Lake, coupa le ruban et exprima les meilleurs voeux de gouvernement provincial.

Le vingt-cinquième anniversaire de l'hôpital coïncidait avec cet événement et fut célébré le soir lors d'un banquet à la salle paroissiale où s'était réunie une foule nombreuse venant des villages de Somerset, Saint-Léon, Mariapolis, Miami et Swan Lake.

Le président du conseil d'administration de l'hôpital, M. Fred Andries, rappela qu'en 1954 lorsqu'on décida de construire l'hôpital, un total de $76,000.00 fut obtenu, provenant de la région, des gouvernements provincial et fédéral et de la "Manitoba Pool Elevators". Cette somme aujourd'hui, dit-il, serait à peine suffisante pour la construction d'une chambre d'hôpital! M. Andries mentionna MM P.J. Hallemonds, Camille Buydens, Ken Hartwell, Gérard DeBlonde, Paul Dupont, Art Vermiere et W.J. Sampson, membres du conseil d'administration d'il y a 25 ans, qui menèrent à bien les débuts de l'hôpital.

On rendit un hommage spécial aux deux médecins qui desservent la région avec beaucoup de compétence et de dévouement, le docteur Georges Mabon, directeur du personnel de l'hôpital depuis 22 ans, et le docteur Fernand Letain qui entra en fonction il y a 10 ans.

Mme Peggy Sheffield, qui représentait les dames auxiliaires de l'hôpital, nota que cette organisation a contribué jusqu'à date la somme de $40,000.00 pour l'équipement de l'hôpital. Chaque année aussi une bourse de $125.00 est offerte à un jeune poursuivant des études médicales.

Parmi les invités d'honneur à cet événement historique notons le docteur J.C. Wilt, de Winnipeg, représentant le comité des services de santé du Manitoba, l'architecte Dennis Carter, H. Herman Crewson, de l'organisation manitobaine de la santé, M. Don Orchard, membre de l'assemblée législative pour la circonscription de Pembina, Jack Murta, député de Lisgar, et M. René Comte, l'administrateur de l'hôpital.

Odile OSTROWSKI

Hockey:
le tableau d'affichage de la ligue Hanover-Taché

	PG	PP	Pts
Sainte-Anne	19	3	38
Mitchell	16	6	32
La Broquerie	15	6	30
Niverville	13	7	26
Grunthal	13	7	26
Île-des-Chênes	6	15	12
Saint-Malo	5	15	10
Lorette	5	18	10
Saint-Pierre	4	18	8

	B	P	Pts
Ronald Freynet, Sainte-Anne	26	47	73
Rénald Piché, La Broquerie	27	37	64
Mat Matthews, Sainte-Anne	28	31	59
Gilbert Dubé, La Broquerie	32	23	55
Ed Froese, Grunthal	19	26	45
Louis Kirouac, Sainte-Anne	16	28	44
Bert Krahn, Niverville	24	20	44
Vic Warkentin, Niverville	16	28	44
Lionel Peeters, Mitchell	18	26	44
Vern Warkentin, Niverville	20	20	40

Vie sociale

Naissances

*Joël **Barnabé**, né le 29 janvier, fils de Richard et Gail Barnabé de Letellier. M. Barnabé est agent d'assurances.*

*Michelle Véronica **Bourrier**, fille de Ronald et Bonnie Bourrier, de La Broquerie née le 22 janvier. Poids - 6 livres 13 onces.*

*Pierre Antoine Joseph **Gérardy**, garçon de Guy et Liliane Gérardy, né le 28 janvier à l'hôpital de Sainte-Anne, poids - 9 livres. Le baptême aura lieu le 1er mars et les parrain et marraine seront les grands-parents Antoine et Isabelle Bourrier.*

Décès

*Berthe **Bonin,** 84 ans, de Saint-Boniface (rue Notre-Dame), veuve de James Bonin, décédée le 13 février.*

*M. Aimé Benoit **Ragot**, 78 ans, retraité, ancien machiniste au CNR, domicilié à Saint-Norbert époux de Rosalie Chabidon, est décédé mardi le 3 février à l'hôpital de Saint-Boniface.*

Les Petites

Une soirée dansante à l'UNF

À l'occasion de la remise des prix du concours "Retour aux sources", l'Association France-Canada tiendra une soirée dansante, animée par M. Gerry Brétécher, le vendredi 27 février 1981, à 20h00 à la salle de l'Union Nationale Française, 541 rue Giroux, à Saint-Boniface.

Les billets d'entrée sont actuellement en vente, au prix de $4.00 par personne, et disponibles auprès des membres de l'exécutif.

Pour plus de renseignements concernant cette soirée, on peut contacter Dominique Delisle au No 222-6341.







Les Petites Nouvelles

Une messe scout

Il y aura une messe spéciale en l'honneur du fondateur du mouvement scout Lord Baden Powell, le 22 février à 12h30, en la Cathédrale de Saint-Boniface.

Les scouts et guides du diocèse de Saint-Boniface y seront nombreux, en uniforme, et présenteront des chants et des prières.

Les Oldtimers contre les Hatchets

Au hockey, les Oldtimers de Saint-Claude se sont faits récemment battre par les Hatchets de Haywood 5 à 6. Pour Saint-Claude, les buts ont été obtenus par Henri Lacroix et Norbert Rey; pour Haywood par Gilles Buisson et Alain Dheilly en première période.

En deuxième période: Norbert Rey et René Rey pour Saint-Claude; et Claude Jacques réussit deux buts pour Haywood. Dans la troisième période, Lionel Rey marque le 5e but pour Saint-Claude, tandis que Haywood prend définitivement l'avantage grâce à deux buts, marqués par Alain Dheilly et Rolland Dheilly

Réunion publique des résidants

L'Association des résidants du nord de Saint-Boniface tiendra, jeudi 25 février à 19h30, une réunion publique, afin de discuter les problèmes que rencontrent les propriétaires des terrains situés au nord de la grande ligne du Canadien National. La réunion permettra à tous les intéressés de prendre position et de préparer un plan d'action pour que soit respectée la qualité de la vie communautaire. À ce sujet, voir l'OPINION en page 2.

LE CARNET DES PROFESSIONNELS

Avocats-Notaires

François Avanthay
LLB.
Avocat et Notaire
25-185 boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba Téléphone: 233-5029

LAURIER RÉGNIER
AVOCAT ET NOTAIRE
304-265, avenue Portage
Winnipeg, Manitoba
Téléphone: 942-3924

LAURENT-J. ROY
Avocat et notaire
MONK, GOODWIN & COMPANY
500, Édifice Canada Trust
232 avenue Portage
Winnipeg, Manitoba
Téléphone: 956-1060

MARCOUX, BETOURNAY GUAY
AVOCATS ET NOTAIRES
L. G MARCOUX, C.R.
R.L. BÉTOURNAY
R. GUAY
D. LABOSSIÈRE
F.W. DuVAL
200-170, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0T4 (204) 233-8901

PIERRE J.R. DENISET
(B.A.LL.B.)
AVOCAT ET NOTAIRE
305-400 avenue Taché
Saint-Boniface · Manitoba

Heures de travail:

Lundi, mercredi, vendredi	8h30-18h30
Mardi, jeudi	8h30-22h00
Samedi	10h00-16h00

Téléphone: 233-0614

TEFFAINE MONNIN HOGUE& TEILLET
AVOCATS ET NOTAIRES
R.E.TEFFAINE C.R. L.V. TEILLET
M. MONNIN C. SHARP
A.J. HOGUE
Bureau
201-185, Provencher
Saint-Boniface
Téléphone: 233-1426

Comptables

cloutier, balcaen & assoc.
services financiers et de gestion
"financial & management services"
151 Provencher
233-5630

FOREST, GUENETTE CHAPUT
comptables agréés
262, rue Marion
Saint-Boniface, R2H 0T7
Téléphone: 233-8593

Assureurs

Assurances Aurèle Desaulniers
390, boul. Provencher, Tél.: 233-4051
Pour tout service d'assurances
FEU-VIE-MALADIE
CIS AUTOPAC

ELW
ASSURANCES HYPOTHÈQUES
IMMEUBLES ÉVALUATIONS
Ernst, Liddle & Wolfe Ltd
100-259 avenue Portage,
Winnipeg Tél.: 943-5408

AUTOPAC
PROTECTING MANITOBANS ON THE MOVE
233-7760 233-7351
MAURICE-E. SABOURIN LTD
195, Provencher, Saint-Boniface Man.
ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENCE DE VOYAGES
Avions-Bateaux-Tours Trains

Optométristes

Dr. R.J. Lecker Dr. M.N. Lecker
Optométristes
Examen de la vue
2e étage, édifice Hurtig 264, Portage
Téléphone: 943-6628

DR R.J. STANNERS
Optométriste, Examen de la vue
139, boulevard Provencher
au rez-de-chaussée
Téléphone: 233-3889

DR. E.M. FINKLEMAN
ET
DR S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208, Avenue Building
265, avenue Portage,
Winnipeg, Tél.: 942-2496
Examen de la vue et Lunettes ajustées

SPECS UNLIMITED
1375, rue McPhillips magasin Loblaw 334-5904
Division verres de contact 185 rue Carlton Lakeview Square 943-5511
2609, avenue Portage à Thompson Drive 889-6916
295, avenue Nairn au Pont Louise 667-5321

LES PETITES ANNONCES GRATUITES

Les petites annonces sont gratuites pour deux parutions consécutives seulement. Les parutions ultérieures coûtent $5.00 chaque. Ces annonces doivent parvenir dactylographiées au plus tard le lundi avant la publication du journal. Seules les annonces de personnes privées sont acceptées.

À VENDRE - Un aspirateur "Eureka Upright". Excellente condition. Prix à négocier. Appellez Rita au No 247-8947.
- 797 -

À VENDRE! on déménage! - four auto-nettoyant, laveuse et sécheuse, lit d'enfant, bureaux, commodes, tapis, tringles, stores, rideaux, etc... Tél.: 256-4109.
- 798 -

À VENDRE - à Sainte-Agathe, Manitoba, maison de 4 chambres à coucher, 2 salles de bains, grande cuisine et salon, lot 75 x 100. Pour plus informations téléphonez au No 882-2119.
- 761 -

À LOUER - appartements simples dans Villa des Chênes, Foyer d'âge d'or. Appelez 1-878-3295 ou écrivez C.P. 518, Île-des-Chênes, Manitoba.
- 772 -

Les recherches pour la généalogie descendante de la famille DOSITHEE DUPUIS sont terminées. Ceux qui désirent en avoir une copie téléphonez au No 347-5652 ou en personne: 106, rue de la Grotte Saint-Malo. Par la poste: c.p. 254 R0A IT0.
- 799 -

VENTE PRIVÉE - maison de 5 ans, 3 chambres à coucher, 1300 pieds carrés sur lot 80x155 (paysagé). Garage attenant, salon en contrebas, foyer, toilettes, baignoire ronde (encastrée). 10 minutes de Winnipeg Tél. 1-883-2383.
- 800 -

CHERCHONS à louer - maison de 3 ou 4 chambres à coucher Tél.: 257-4298 après 17h.

À VENDRE - Austin Mini 1975, "La plus belle mini du quartier", rouge et noire, en excellent état, 26,000 milles, deux portes, transmission manuelle, pneus d'hiver, radio, $2,200. Téléphonez au No 237-3684 après 17h.
- 780 -

A VENDRE - Roue à poterie à pédales, très peu employée. Vous adresser à C.P. 52, Saint-Claude, Man. R0G 1Z0 ou téléphonez au No 379-2086.
- 787 -

Pour les personnes qui désirent contribuer à la grande bataille contre la lèpre, organisée par feu Raoul Follereau, voici l'adresse où envoyer vos dons, au Canada: "Nul ne doit être heureux tout seul". Le secours aux Lépreux (Canada) inc., 405, boulevard Deguire, suite 110, Montréal (St-Laurent), P.Q. HAN 1P9.
- 788 -

À LOUER - à Saint-Boniface appartement de 3 chambres au rez-de-chaussée. Libre le 1er mars, téléphone: 233-3876.
- 790 -

À LOUER - appartement d'une chambre à coucher dans sous-sol avec cuisine, poêle, réfrigérateur salle de bains avec douche. Facilité pour laver et place de stationnement. $89.00/mois. Téléphonez à John au No 668-6807.
- 792 -

Française donnerait cours de français le soir $15 l'heure. - Téléphonez au No 261-8235 ou (1) 353-2326.
- 801 -

À VENDRE - maison de 2 chambres à coucher bien entretenue situé près des autobus et magasins, quartier Norwood - garage - $34,900 - tél.: 257-5787.
- 782 -

À LOUER - rue Aulneau, appartement de 3 chambres, complètement meublées. Pas de place de stationnement. Facilité de lavage. Téléphoner après 18h. au No: 247-6138.
- 783 -

Demoiselle attrayante et sincère désire rencontrer homme professionnel dans le quarantaine. But mariage. Écrire à boîte 777 **LA LIBERTÉ**.
- 777 -

Liquidation d'une bibliothèque personnelle, bon choix de livres de poche et autres, en français, de $1.00 à $5.00 Téléphone No 475-2423.
- 802 -

À VENDRE - Belle robe longue, manches longues, couleur: corail (pâle) Taille 15, avec chapeau couleur champagne avec dentelle. Téléphone après 18h au No 256-2812.
- 803 -

DOIT VENDRE - maison mobile 1976, approuvé par C.S.A. 3 chambres à coucher, 2 salles de bains avec tous appareils électriques. En très bonne condition. Téléphonez: 233-4607.
- 804 -

IMPÔTS - Préparations de déclarations d'impôts. Taux raisonnables. Tél. 253-2464.
- 805 -

RECHERCHE: une compagne pour partager un appartement de 2 chambres à coucher. Téléphonez au No 261-7864.
- 806 -

À LOUER - petite maison d'une chambre à coucher, 529 rue Saint-Jean-baptiste. Loyer $160/mois. Chauffée à l'huile. Téléphonez au No 475-3253 après 18 heures.
- 796 -

À VENDRE - 2 paires de skis (down hill) en bois de 7 pieds bâtons presque tout neuf. $40.00 chacun, 2 haches, 2 fourches, 90 pots de conserves, 2 marteaux, 2 pioches, 2 tuyaux pour l'eau, de 50 pieds, avec arrosseur et pistolet, prix raisonnable Tél.: 253-4682.
- 795 -

À LOUER - parc Windsor - "Bachelor suite" au sous-sol d'un duplex près de toutes commodités. Toutes utilités ainsi que réfrigérateur, laveuse et sécheuse inclus. $175.00/mois. Libre le 1er mars. Téléphoner au No. 257-9412 le jour ou 1-883-2381, (a frais virés après 17h.
- 794 -

À VENDRE - Une radio AM pour automobile. Etat neuf. Produit Chrysler. Quelle offre? Téléphone 253-8919.
- 793 -

À VENDRE
- à moitié de la valeur actuelle;
- radiateur électrique brun, (pour base de mur). $20.00
- Gros ciseaux pour tailler les arbres. $15.00
- 1 divan qui se transforme en lit, en très bonne condition. $100.00.
- 1 "Combine International" (jouet) $20.00 tout neuf.
- 1 campeur pour poupées "barbies", avec Mr. Ken & 3 poupées $10.00.

Tél.: 253-4682.
- 786 -

Chiropraticiens

Rendez-vous Téléphone: 233-3060
CENTRE CHIROPRATIQUE PROVENCHER
154, boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
CHIROPRATICIEN
Gilbert-E. Bohémier, D.C.

Entrepreneurs de Construction

LSM
LAFRENIÈRE SHEET METAL LTD.
Chauffage, Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville, Saint-Boniface
Téléphone: 233-7946

Air climatisé Ferblanterie
Gouttières Ventilation
ROSSIGNON
"Sheet Metal & Heating"
491, chemin Sainte-Anne - Saint-Vital
R2H 0T1
Téléphone: 257-2921
René André 256-3340

Divers

Weicker's Hobby shop
282, avenue Tachés, Winnipeg, Manitoba
Téléphone: 247-9322
Lundi-Vendredi R2H 2A2 Samedi
10:30 - 17:30 10:30 - 16:00

Vitrail - "Stained & Leaded" Vitrail
Grass Roots Studio
Matériaux et cours en vitrail
A-182 rue Goulet, Saint-Boniface
233-0863

ARROW APPLIANCE SERVICE
Tél: **233-3385**
579 St. Mary's Road Winnipeg, Manitoba

ST ANTHONY'S BOOK & CHURCH SUPPLIES
(précédement Burns-Hanley)
164, boulevard Provencher Winnipeg
R2H 0G3 Tél.: 233-4480

CHAPELLE FUNÉRAIRE SAINT-PIERRE
Luc DANDENAULT, Gérant
Résidence: 433-7633 Bureau: 433-7879
"LOEWEN FUNERAL CHAPELS"
Steinbach **Tél.: 326-2085**

Nécrologie

Mme Marthe POIRON née Wasse

C'est à l'hôpital de Swan Lake que s'éteignit doucement à l'âge de 80 ans et 11 mois, Mme Marthe Suzanne Poiron, née Wasse, de Somerset, Man. Mme Poiron naquit à Comon en France le 8 mars 1900 et vint résider au Manitoba avec ses parents en 1907.

Elle laisse dans le deuil une fille: Sr Hélène Poiron s.d.s. de Sainte-Rose: quatre garçons: Norbert et son épouse Louise, Roger et son épouse Anita, René de Somerset et Victor de Winnipeg. Ainsi que quinze petits-enfants et deux arrière-petites-filles.

Son époux Rogatien la précéda dans la tombe en 1947 des suites d'un terrible accident.

Mme Poiron était membre du tiers ordre franciscain, et active dans l'ordre des Filles d'Isabelle et la congrégation des dames de Sainte-Anne; et faisait aussi partie du club d'âge d'or.

Depuis 1958 elle se dévoua comme sacristine, organiste et directrice de chant à l'église jusqu'à l'été 1980 alors que sa vue baissait la forçant ainsi à se retirer.

Les funérailles eurent lieu en l'église de Somerset, présidées par M. l'abbé René Touchette curé de la paroisse; l'abbé Louis Laurencelle curé de Saint-Léon et le père Gérald Laboissière curé de Sainte-Rose concélébraient. Sr Hélène Poiron fit la lecture, et les prières universelles furent composées et lues par ses quatre petites-filles: Diane, Gisèle, Thérèse et Rose Poiron; Jules et Lise Poiron servaient la messe. Les porteurs étaient ses six petits fils: Claude, Florent, Jean-Louis, Maurice Poiron et Allain Toupin.

Mme Poiron nous laissa en souvenir, un recueil de poèmes qu'elle composa en 1957-58, qui sont une preuve de sa grande foi, de son courage et de sa résignation qu'elle conserva tout au long de sa maladie. Nous désirons partager avec vous un de ces poèmes en mémoire de notre chère maman et grand-maman.

Il y a 22 ans (en 1957) que j'ai fait ce petit poème, hélas je me croyais déjà vieille. Que dirais-je aujourd'hui?

"La dernière étape d'une vieille maman"

J'ai suivi mon chemin!...
Bientôt c'est le tombeau!
Déjà je sens mon corps
s'éloignant de la vie
Se courbe vers la terre
qui l'aura bientôt.
Mes pas sont chancelants;
à tout instant je prie.
Mes yeux se sont voilés
et refusent de lire.
Mes vieilles mains qui
tremblent ont peine
à soutenir.
Ma mémoire rebelle est
lente à tout redire.
Mais mon âme, O mon Dieu,
n'a pas voulu vieillir.
Pendant ce temps d'exil,
la joie et la tristesse.
N'ont pas changé mon coeur;
j'ai gardé ton amour.
Et même il est plus grand
qu'aux jours de ma jeunesse.
Car j'ai vu Ta Bonté!...
Dans mon âme, il fait jour!
Pour te dire merci,
mon vieux coeur qui s'éteint
Ne trouve plus les mots.
Accepte mon silence.
Il sera ma prière.
O mon Dieu, tu veux bien?
pour mes pas égarés
je ferai pénitence.
En te rendant ma vie,
en dernier sacrifice.
Mon Dieu, purifie - là!
Puisque mon repentir.
Viendra de mon amour...
Tu me seras propice!
Efface tous mes torts
à mon dernier soupir
Et reste auprès de moi
pendant mon agonie.
Comme dernière grâce.
O Seigneur, viens à moi.
Oui, toi-même mon Dieu!
dans ton Eucharistie.
Tu m'aimes, je le sais
et ma force c'est toi!
Aide-moi à franchir le seuil
de l'autre vie!

26 août 1957

REMERCIEMENTS

La famille de Mme Marthe Poiron désire remercier très sincèrement M. l'abbé Touchette, les Rév. Soeurs, la chorale et l'organiste de Somerset pour leur témoignage d'affection, en préparant pour Mme Poiron une cérémonie si touchante. Nous désirons remercier aussi tous les parents et amis qui se sont joints à nous malgré le mauvais temps pour rendre un dernier hommage à notre chère maman. Merci aussi à ceux qui n'ont pas pu se rendre mais ont envoyé, soit par carte ou par téléphone, des messages de sympathie, messes, fleurs ou gâteaux. Un gros merci aux Filles d'Isabelle qui ont préparé et servi le goûter. Toute cette bienveillance à notre égard a contribué à alléger notre peine.

Sincèrement
La famille Poiron

Émile (Titi) JOYAL

Lundi, le 9 février, à sa résidence de Sainte-Agathe, Manitoba est décédé subitement, M. Émile Joyal (Titi) âgé de 68 ans, époux bienaimé de Marie-Ange Joyal (née Pilon) de Saint-Agathe.

Visionnement du défunt mercredi soir de 18h00 à 20h00 à la Chapelle funéraire P. Coutu, 156 rue Marion. Les prières ont été récitées jeudi, le 12 février à 13h00 à l'église catholique romaine de Sainte-Agathe, suivies à 14h00 par la messe de Résurrection, célébrée par M. l'abbé Louis-Philippe Jean. L'inhumation eut lieu au cimetière de Sainte Agathe.

Outre son épouse M. Joyal laisse dans le deuil une fille, Lorraine et son époux Armand Marion, trois petits enfants, Carole, Denis et Mona, tous de Kenora, Ontario, une soeur Mme Madeleine Pelland de Fort-Garry, un frère Étienne (Steve) de Saint-Boniface, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins et cousines.

Les porteurs honoraires étaient six membres des Chevaliers de Colomb de Sainte-Agathe. Les porteurs étaient MM. Claude Joyal, Gérard Joyal, Julien Joyal, Auguste Peloquin, Adrien Dumesnil, Emilien Fenez.

Le salon mortuaire P. Coutu et Cie était chargé des arrangements funéraires.

REMERCIEMENTS

Gilles MULAIRE

La famille Gilles Mulaire voudrait exprimer leurs sicères remerciements à la parenté et aux amis pour leur témoignage de sympathie et gestes de bienveillance lors de la perte de mon cher mari et de notre père.

Marguerite Mulaire
et famille

REMERCIEMENTS

M. Hormidas BERTRAND

Madame Armanda Bertrand et sa famille désirent remercier sincèrement les parents et amis qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de M. Hormidas Bertrand. Merci aussi au père Lavoie et au père Lemoine, à la chorale, à l'organiste, ainsi qu'à Mme Antonio Gauthier, Mme Annette Dérosier et Mme Alix Harpelle, Mme Arlene Goski qui ont préparé et servi la collation.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu VICTORIN CHAPPELLAZ, du village de Saint-Claude, au Manitoba, décédé.

TOUTES réclamations contre la succession ci-dessus mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés chambre 200, 170, rue Marion, Winnipeg, Manitoba, R2H 0T4, avant le 25e jour de mars 1981.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 17e jour de février, 1981.

MARCOUX BETOURNAY GUAY
Procureurs de la succession.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu GILLES MULAIRE, du village de Saint-Pierre-Jolys, au Manitoba, marchand, décédé.

TOUTES réclamations contre la succession susmentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, pièce 200, 170, rue Marion, Winnipeg, Manitoba, R2H 0T4, le ou avant le 31 mars 1981.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 12e jour du mois de février 1981.

MARCOUX BETOURNAY GUAY
Procureurs de la succession

APPEL D'OFFRES

Les soumissions, sous pli scellé, des entreprises générales doivent être envoyées avant ou pour le vendredi 27 février 1981 à 14heures (heure centrale normale), au bureau de E.J. GABOURY & ASSOCIÉS, ARCHITECTES ET URBANISTES, 209-675 route Pembina, Winnipeg, Manitoba R3M 2L6, pour la rénovation et l'agrandissement de l'école de Saint-Adolphe, Saint-Adolphe Manitoba pour la Division scolaire de la Seine No 14, Sainte-Anne, Manitoba.

Toutes les soumissions devront être accompagnées d'un dépôt de 10% ou d'un chèque visé d'au moins 10% du montant total de la soumission et payable au nom du propriétaire, aux bons soins de l'architecte.

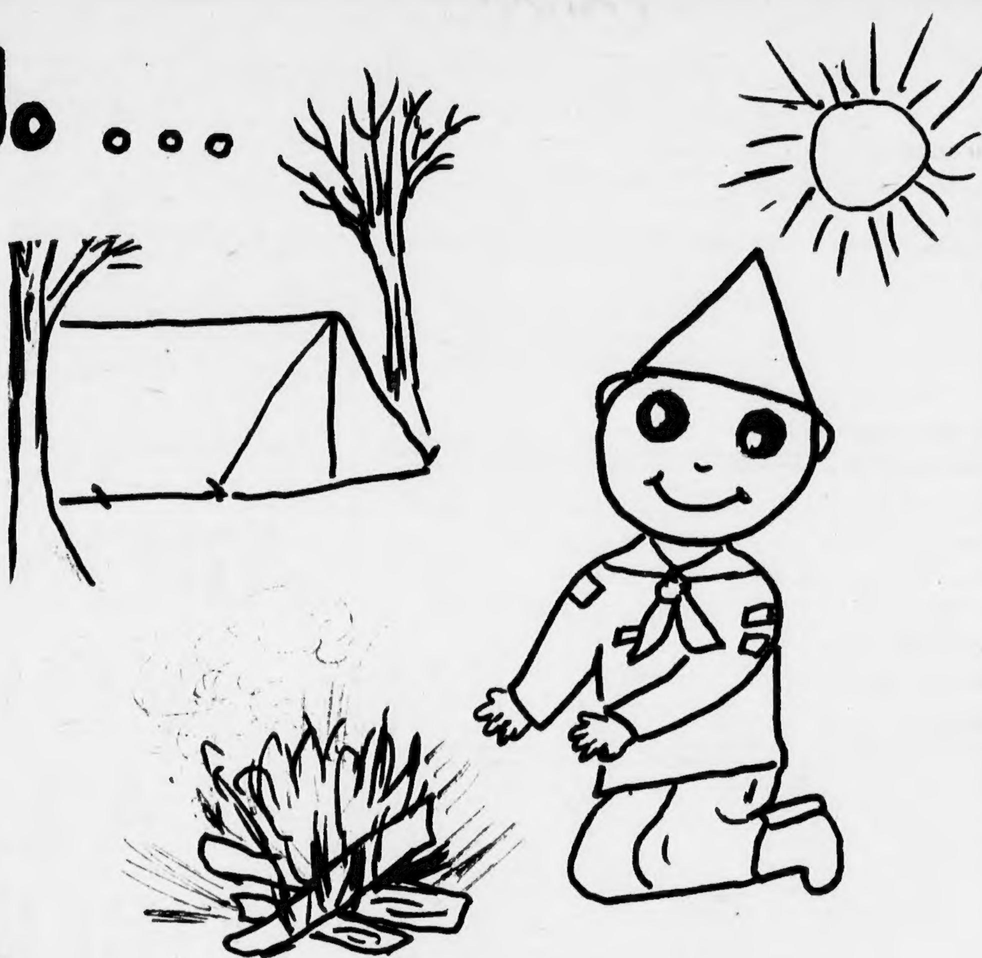
L'entrepreneur choisi devra remettre un dépôt d'acceptation de 50%.

Les soumissions des sous-traitants seront reçues jusqu'au mercredi 25 février 1981 à 14 heures (heure centrale normale) à "WINNIPEG CONSTRUCTION ASSOCIATION" sous les règles et régulations et le système d'organisation de "Bid Depository Inc."

Les instructions, spécifications et plans peuvent être obtenus au bureau de l'architecte au reçu d'un chèque visé de $100.00. Ce montant sera remboursé contre restitution des documents en bon état dans un délai de cinq (5) jours après la fermeture des soumissions; autrement, l'argent sera perdu.

La soumission la plus basse ne sera pas obligatoirement acceptée par le propriétaire.

La Page de Bicolo ...



Allo, mon ami(e)

Savais-tu que c'est la semaine INTERNATIONALE des GUIDES et des SCOUTS?

*Ce mouvement commencé par Baden-Powell est aujourd'hui répandu à travers le monde. Il y a plus de **25 millions** de jeunes qui appartiennent à cette grande organisation.*

Toi qui est Castor, Jeannette, Louveteau, Guide ou Scout, tu as bien raison d'être fier!

Bravo! ***BICOLO***

Gagnants du concours du VOYAGEUR

Tu devais dessiner un monument de glace pour le Festival du Voyageur.

1er prix: des RAQUETTES
Marc Delannoy, 10 ans - 538 Bourgeault, Saint-Boniface

Sac à main en cuir brodé:
Lynne Dureault, 10 ans - Fannystelle

Jouet "Jigue":
Brigitte Gobeil, 8 ans - 12 avenue Foch, Transcona

T-shirts et boutons du Festival
Jean Leclerc - Saint-Eustache
Marc Collet - Saint-Claude
Serge Carrière - Saint-Laurent
Caroline-Rose Andronowich - école Harrow, Winnipeg
Danielle LaBossière - Lorette
Joanne Hébert - Saint-Pierre-Jolys

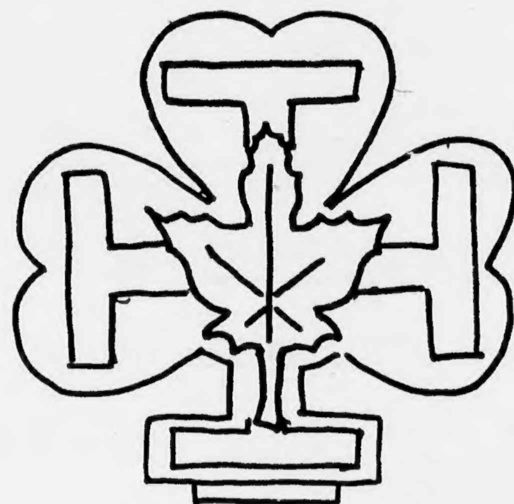
Pancartes "Bicolo le Voyageur"
Benoit Désilets 616, Municipal - Winnipeg
Gilbert Gagnon - La Broquerie
Sylvie Beaudry - Sainte-Agathe
Josué Beaudoin - Otterburne
Maria Sarasin - Saint-Joseph
Justine Lytroynec, école La Vérendrye
Philip Roch - Lorette
Guy Bissonnette - La Broquerie
Liz Crofd - école Harrow, Winnipeg
Mélanie Hunter - Transcona
Paul Bastiaanssen - Saint-Pierre-Jolys
Denise Aminot - 7 baie Jubinville, Saint-Boniface
Laurent Vermette - Saint-Jean-Baptiste
Christian Bérard - Île-des-Chênes
Yves Courcelles - Otterburne
Jocelyne Allard - Headingly
Bonnie Rivard - Saint-Eustache
Joelle Rioux - Saint-Pierre-Jolys
Guy Gauthier - Sainte-Anne-des-Chênes
Réal Dequier - Saint-Malo
Jolena Ducharme - Saint-Laurent
Julie Blondeau - 11, Penfold - Saint-Boniface
Jason Poitras - Powerview

Livres:
Charles LaBossière - Saint-Léon
Norbert Collet - Saint-Claude
Joanne Hutlet - 39 baie Frontenac, Saint-Boniface
Francine Champagne, 440, rue Saint-Jean-Baptiste
Nadine Beaudin - Saint-Eustache
Terry Rivard - Elie

Bravo aux gagnants et à tous les participants! **Bicolo**

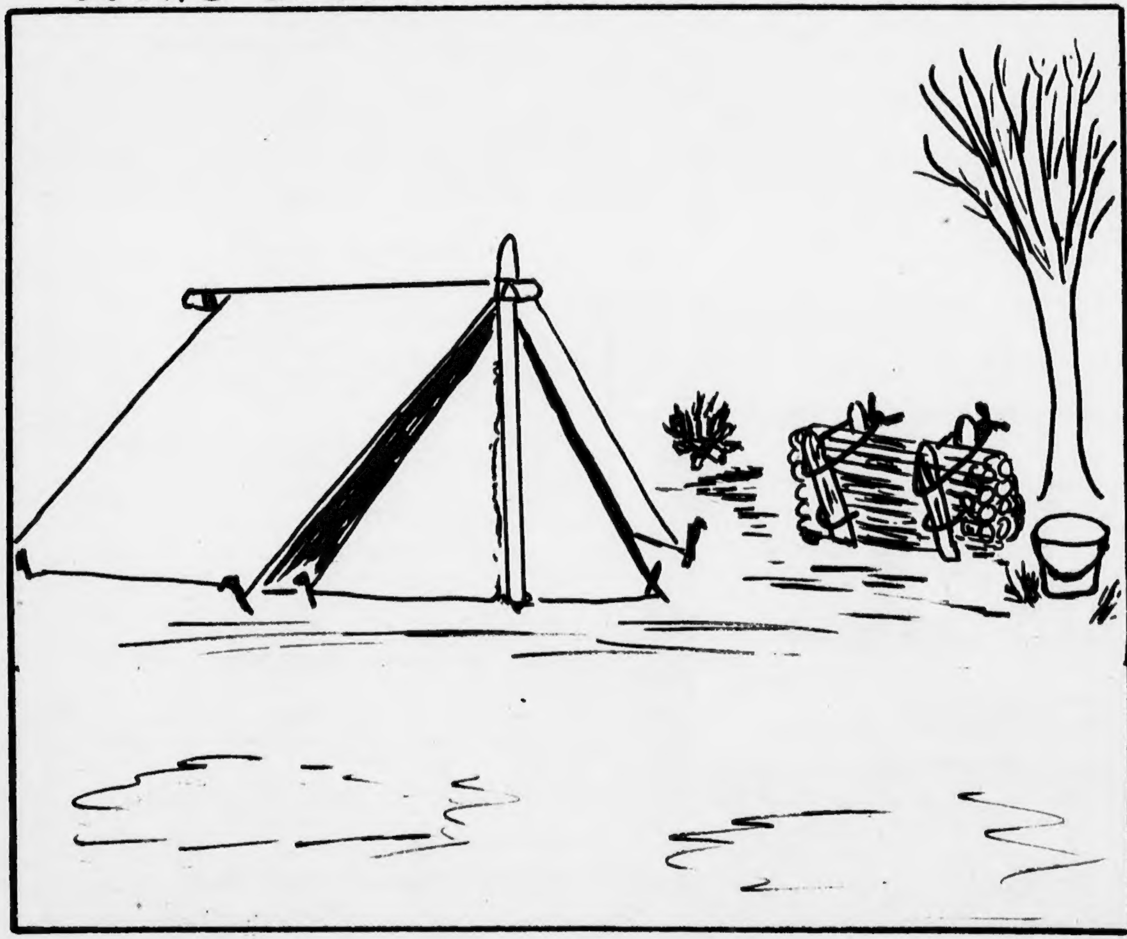
Le thème guide pour l'année 80-81
"ENSEMBLE, BÂTIR SON MILIEU!

Colorie l'insigne des GUIDES.



Regarde la page suivante pour faire une visionneuse ou "COUCOU" avec les Scouts.

Scène de fond



Guides et Scouts

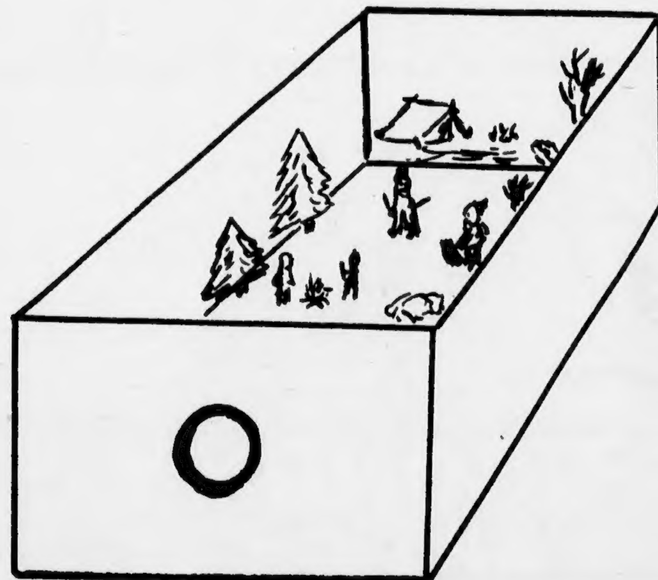
Appartenir aux Guides et aux Scouts c'est apprendre à s'amuser en groupe, à devenir responsable, à découvrir la nature, à partager avec d'autres et à chanter sa joie de vivre.

C'est formidable de participer à un mouvement établi dans plus de 105 pays dans le monde entier!

Profitons de cette semaine pour remercier **toutes les grandes personnes** qui s'occupent des jeunes dans ce mouvement. Ils méritent un grand BR..R..AVO ! !

Bicolo

Ta visionneuse "COUCOU" terminée



COUCOU

Fabrique un théâtre 3-dimensions avec cette troupe de Scouts qui s'installent pour camper.

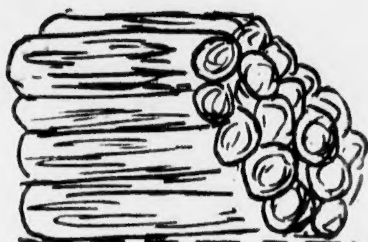
Tu auras besoin :
- Une boîte (à soulier)
- des crayons à colorier
- de la colle
- des ciseaux
- du papier de soie "tissue" blanc ou bleu.

Fais un trou à une extrémité de la boîte (pour regarder).
Colorie les dessins qui sont sur la page.
Découpe la scène de fond et colle-la au fond de la boîte.
Découpe les autres dessins et personnages.

Pour faire ton théâtre: Colle tes personnages un peu partout sur le plancher de la boîte en pliant vers l'arrière le rectangle "colle". Quand ton "théâtre" est terminé recouvre la boîte avec le papier de soie (c'est le ciel). Colle -le solidement à l'extérieur.

Regarde par le trou les Scouts s'amuser! Ta scène sera encore plus belle devant une fenêtre ou une lampe.

Note: Si ta boîte est plus large, dessine ta propre scène de fond.



















Des nouvelles de....

l'école de Saint-Joachim
La Broquerie

9 janvier 1981

Cher Bicolo,

Bonjour Bicolo! Comment ça va là-bas à Saint-Pierre? Ici à La Broquerie ça va très bien. Moi je suis une des membres du Club de Bicolo.

Le mois de décembre fut rempli d'activités pour nous. Un étudiant du Collège de Saint-Boniface est venu en stage dans notre classe. Son nom est M. Roland Ayotte. On a eu une partie pour son départ.

Il y eu aussi les éliminations du ballon-volant. Les résultats furent: les "Gelés" en première place et les "Flammes" en deuxième.

Nous avons eu le concert de Noël; toute l'école y a participé. Nous avons été patiner et le hockey commençait aussi. Le 24 décembre était le premier jour des vacances de Noël.

Les élèves de mon école veulent te souhaiter une bonne et heureuse année.

De ton amie pour toujours,
Brigitte Gauthier
(Merci aussi à Marcel Connelly pour ses nouvelles. Bicolo)

Membre No 4912
Marc Pelletier, 8 ans
Saint-Georges, Manitoba

5907 Gérald Cewick, Saint-Claude;
5908 Robert Laurent, Saint-Claude;
5909 Béatrice de Rocquigny, Haywood;
5910 Doris Philippot, Saint-Claude;
5911 Annette Bazin, Saint-Claude;
5912 Yvette de Rocquigny, Saint-Claude;
5913 Suzanne Oliviero, Saint-Claude;
5914 Mireille Dacquay, Saint-Claude;
5915 Nicole Allec, Saint-Claude;
5916 Aline Gautron, Saint-Claude
5917 Darlene Dubois, Saint-Claude
5918 Diane Lambert, Saint-Claude
5919 Debbie Bennett, Saint-Claude

ATTENTION...

Si tu veux devenir membre de mon Club, tu n'as qu'à découper le coupon ci-dessous, le remplir correctement et le retourner à:

Club de Bicolo
C.P. 262
Saint-Pierre-Jolys
Manitoba R0A 1V0

Tu recevras ensuite ta carte de membre. Chaque semaine, un gagnant est choisi parmi tous les membres.

Nom: ....
Adresse: ....
....
Code postal: ....**Âge:** ....

Bonne fête, Canadien Pacifique! De la part de "l'autre chemin de fer".

